Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20121025-2012_A161-DE
Date de télétransmission : 14/11/2012
Date de réception préfecture : 14/11/2012

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 OCTOBRE 2012
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2012_A161

OBJET : Interventions économiques - Délégation de Service Public Très Haut Débit - Examen du rapport annuel du délégataire 2011

Le 25 octobre 2012, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase Font d'Aurumy, Chemin des Vertus à Fuveau, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 19 octobre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – ALBERT Guy – AMIEL Michel – ARNAUD Christian – BABULEAUD Jean-Pierre – BARBAT-BLANC Odile – BARRET Guy – BELLUCCI Angélique – BENNOUR Dahbia – BENON Charlotte – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean – BORDET André – BOULAN Michel – BOUTILLOT Guy – BOYER Michel – BRAMI Helliot – BRAMOULLÉ Gérard – BRUNET Danièle – BURLE Christian – CATELIN Mireille – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CHEVALIER Eric - CHORRO Jean – CONTE Marie-Ange – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – DE PERETTI François-Xavier – DECARA Yannick – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DEMENGE Jean – DESCLOUX Odette – DEVAUX Pierre – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine – DUFOUR Jean-Pierre – DUPERREY Lucien – FERAUD Jean-Claude – FERAUD Pierre – FILIPPI Claude – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GARCIA Daniel – GARÇON Jacques – GARNIER Eliane – GASCUEL Jean – GERACI Gérard – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – GUEZ Daniel – GUINDE André – GUINIERI Frédéric – HAMARD OULMI Nadira – JAUME Emmanuelle – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MARTIN Richard – MATAS Henri – MAURICE Jany – MICHEL Marie-Claude – MOINE Anne – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – MOUGIN Jacques – MOYA Patrick – MUSSET Alain – NICOLAOU Jean-Claude – ORCIER Annie – PATOT Gérard – PERRIN Jean-Claude – PIN Jacky – PORTE Henri-Michel – QUARANTA Alain – RIVORY Olivia – ROUARD Alain – ROUGIER Jacques – ROUSSEL Jacques – SANGLINE Bruno – SANTAMARIA Danielle – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TAULAN Francis – VALETA Marie-José – VEYRUNES Bernard – VILLEVIEILLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : AREZKI Alain suppléé par MENGEAUD Julien - LECLERC Jean-François suppléé par ODERMATH Eric – MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André – MEDVEDOWSKY Alexandre suppléé par SKRIVAN Fleur – POTIE François suppléé par MAS Jean-Louis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : AMAROUCHE Annie donne pouvoir à CONTE Marie-Ange - BAUTZMANN Marcel donne pouvoir à FILIPPI Claude – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BRAMI Helliot – BUCCI Dominique donne pouvoir à PATOT Gérard – CASSAN René donne pouvoir à SANGLINE Bruno - CIOT Jean-David donne pouvoir à GUINIERI Frédéric – DAVENNE Chantal donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - DILLINGER Laurent donne pouvoir à DECARA Yannick – FENESTRAZ Martine donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – FOUQUET Robert donne pouvoir à SILVESTRE Catherine – JONES Michèle donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à DELOCHE Gérard – LONG Danielle donne pouvoir à DEVAUX Pierre - LOUIT Christian donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – MAURET Jacques donne pouvoir à JAUME Emmanuelle – MERGER Reine donne pouvoir à GERACI Gérard – MERSALI Malik donne pouvoir à AGARRAT Henri – MICHEL Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à GARÇON Jacques – NELIAS Mireille donne pouvoir à SLISSA Monique – OLLIVIER Arlette donne pouvoir à CHORRO Jean – PAOLI Stéphane donne pouvoir à BENNOUR Dahbia – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BENON Charlotte – PIERRON Liliane donne pouvoir à TAULAN Francis – RENAUDIN Michel donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile - ROVARINO Isabelle donne pouvoir à MORBELLI Pascale - TERME Françoise donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle – TONIN Victor donne pouvoir à GALLESE Alexandre– VENEL Gérard donne pouvoir à VEYRUNES Bernard

Etai(en)t excusé(es) sans pourvoir : BUCKI Jacques – CANAL Jean-Louis – CURINIER Erick - GOURNES Jean-Pascal – PIZOT Roger – POITOU Frédéric – TRINQUIER Noëlle

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Henri LAFON donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

DGA Interventions Economiques, Insertion, Emploi et Formation
Direction des Interventions Economiques
Service Innovation et Développement des Entreprises
MM

06_2_01

CONSEIL DU 25 OCTOBRE 2012

Rapporteur : Roger PELLENC

Thématique : Développement Economique et Emploi – Interventions Economiques

Objet : Délégation de Service Public Très Haut Débit - Examen du rapport annuel du délégataire 2011
Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport présente le rapport annuel du délégataire pour 2011 relatif à la Délégation de Service Public Très Haut Débit, confiée à la société CAPAIX CONNECTIC. Cette DSP comprend la construction et l'exploitation du réseau de communications électroniques à Très Haut Débit.

1. Rappel du cadre juridique et des réalisations

Par délibération en date du 26 juin 2008, la Communauté du Pays d'Aix a attribué au groupement Eiffage / LD Collectivités, la Délégation de Service Public relative à l'Etablissement et l'Exploitation d'un Réseau de Communications Electroniques à Très Haut Débit. D'une durée de 20 ans, ce contrat de concession a pour objet la construction et l'exploitation du premier réseau d'initiative publique en région PACA. Son exécution a été confiée à la société dédiée CAPAIX CONNECTIC, issue du groupement précité. Le contrat ayant été signé en septembre 2008, sa mise en œuvre a réellement débuté au mois de novembre de la même année.

En application de l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales, le délégataire produit chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Conformément aux dispositions de l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, ce rapport a été présenté à la commission consultative des services publics locaux le 14 juin 2012.

Pour la réalisation de ce projet, d'un montant de 16,53 M€, le délégataire a bénéficié d'une subvention publique à hauteur de 7,85 M€. Cette somme correspond au besoin de financement nécessaire pour compenser tout ou partie des surcoûts occasionnés par l'exécution des obligations de service public mises à la charge du délégataire. Le coût pour la CPA a été allégé grâce aux subventions de l'Europe (FEDER) et de l'Etat (FNADT) et s'élève au final à 1 853 091 €.

La construction d'un réseau de fibre optique de 319,5 kms a permis de raccorder 74 zones d'activités, soit 48 prévues au contrat au titre des zones prioritaires et 26 jugées non prioritaires. Le délégataire a également procédé au dégroupage de 18 centraux téléphoniques et au déploiement de quatre points hauts accueillant des stations Wifimax. Enfin, trois salles techniques ont été réalisées dans le cadre de cette concession.

2. L'activité 2011 de la DSP

➢ La construction du réseau

Le réseau a principalement été réalisé sur la période 2009/2010, mais quelques interventions complémentaires ont eu lieu courant 2011. Les réserves émises lors de la réception des différents tronçons ont pu être levées, et la recette générale a été prononcée le 23 décembre 2011. C'est ainsi que les services de la CPA ont pu, en partenariat avec le délégataire, avancer sur la réalisation du Système d'Information Géographique (S.I.G.), indispensable pour la bonne exploitation du réseau.

➢ La commercialisation des services

Concernant l'offre fibre optique dédiée aux entreprises, le délégataire a signé 21 contrats auprès de 7 clients opérateurs à fin 2011. Le plan d'affaires initial prévoyait un total de 61 contrats signés pour la même période. Cet écart par rapport aux prévisions s'explique notamment par la crise économique qui n'incite pas les PME à opter pour le passage au THD, tout en favorisant la tendance des opérateurs clients

à préserver les contrats DSL en cours. Par ailleurs, l'absence de capillarité à l'intérieur des zones d'activité a engendré, dans un premier temps, des coûts de raccordement relativement importants pour les entreprises.

Cependant, dans le courant de l'année 2011, la commercialisation a connu une certaine dynamique grâce à l'arrivée d'un responsable commercial installé en Pays d'Aix. A noter également qu'à partir du second semestre, une liaison directe a été établie avec le réseau national, via le Netcenter de Marseille. Cette évolution a permis de contractualiser davantage avec des opérateurs locaux, pénalisés auparavant par l'acquittement d'une redevance de 950 € auprès de SFR.

L'année 2011 a vu également une nette augmentation de la commercialisation des services DSL sur les 18 NRA dégroupés au 31 décembre 2011. En effet, le délégataire a compté à cette date 6.426 abonnés sur les lignes dégroupés par Capaix, soit 900 clients de plus par rapport aux prévisions, sachant que les centraux téléphoniques de l'Arbois et de Venelles n'avaient pas encore été mis en service.

Concernant le Wifimax, la commercialisation a débuté en été 2011 par le biais d'un opérateur spécialisé. Malgré des efforts de communication auprès des usagers potentiels, cette activité ne rencontre pas le succès escompté. En effet, la qualité du réseau cuivre est relativement bonne sur le territoire, et on assiste aujourd'hui à un développement important de l'internet mobile. Le délégataire a par ailleurs mis en place, à l'attention des foyers ne pouvant être couverts par l'ADSL, une aide financière de 300 € pour l'acquisition du kit satellite.

- Communication

Tout au long de l'année 2011, le délégataire et la collectivité délégante ont poursuivi les actions de communication et la concertation avec les communes membres. Plusieurs réunions publiques ont été organisées, et le délégataire a engagé l'actualisation de la plaquette destinée aux entreprises et du site internet. Mais ces outils ne devaient être opérationnels qu'en 2012.

- Résultats financiers

Sur le plan financier, le délégataire a enregistré des résultats en deçà des prévisions. Sur le volet ADSL, il a certes bénéficié d'un nombre d'abonnés plus important que prévu. Cependant, il est constaté une stagnation du chiffre d'affaires par rapport au plan d'affaires initial, car le délégataire a dû consentir des baisses tarifaires en réponse à celles pratiquées par France Télécom. Quant à la fibre, les retards dans la commercialisation n'ont guère favorisé les recettes de la DSP.

3. Perspectives pour l'avenir

Avec le dégroupage des Nœuds de Raccordement d'Abonnés (NRA) de l'Arbois et de Venelles, le nombre d'abonnés sur les lignes ADSL devrait continuer à augmenter, d'autant que le délégataire s'apprête à contractualiser avec de nouveau fournisseurs d'accès à internet, notamment Bouygues Télécom. Cette tendance devra toutefois s'inverser à terme. Dans la mesure où les opérateurs (France Télécom et SFR) se sont engagés à connecter, d'ici 2020, le secteur résidentiel à la fibre optique (FTTH), le marché de l'ADSL va subir un déclin important qui se traduira inévitablement par une perte de recettes pour le délégataire.

Quant au marché de l'entreprise, celui-ci devrait connaître une nouvelle dynamique grâce aux efforts d'équipement réalisés à l'échelle des zones d'activités à fort potentiel : le recensement par la CPA et le délégataire des réseaux d'infrastructure existants devrait favoriser la capillarité et par conséquent la connexion des entreprises. Par ailleurs, le délégataire a engagé une démarche visant à proposer aux opérateurs clients des « zones vertes », dans lesquelles les frais de raccordement et de mise en service sont forfaitaires et ne nécessitent pas une demande préalable de devis.

Enfin, différentes pistes sont en cours de réflexion pour la valorisation du réseau aménagé en Pays d'Aix, que ce soit dans le cadre des travaux à engager par les opérateurs pour le FTTH ou compte tenu de l'accroissement des besoins en capacité des opérateurs mobiles.

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1411-3 qui demande de prendre acte du rapport et de ses annexes,
VU le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de Service Public Local ;
VU la délibération n° 2008_A076 du Conseil communautaire du 26 juin 2008 relative au choix du délégataire ;
VU le contrat de concession signé entre la Communauté du Pays d'Aix et le groupement d'entreprises composé par SFR Collectivités et Eiffage S.A. et notifié le 19 septembre 2008 ;
VU l'avis de la commission consultative des services publics locaux – CCSPL- en date du 14 juin 2012 ;
VU l'information donnée à la Commission du Développement Economique en date du 18 septembre 2012 ;

VU le rapport du délégataire 2011 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, produits au titre de la Délégation de Service Public présentés en annexe ;
VU l'information du Bureau communautaire du 11 octobre 2012.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du rapport du délégataire 2011 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, produits au titre de la Délégation de Service Public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix.

2012_A161

OBJET : Interventions économiques - Délégation de Service Public Très Haut Débit - Examen du rapport annuel du délégataire 2011

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil de Communauté en prend acte et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS-MASINI

14 NOV. 2012

RAPPORT DU DELEGATAIRE
2011

Délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électronique à très haut débit sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix.

PREAMBULE 3
1) Rapport d'activité administratif & financier (Données Comptables) : 5
a) Organisation 5
b) Etats Financiers : Etats à fin 2011 et budget prévisionnel 2012 5
c) Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat : 20
d) Présentation des méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuels retenus : 22
2) Rapport d'activité de la construction du réseau 24
a) Cartographie du réseau 24
b) Rappel du projet 24
c) Avancement des études et des travaux de la partie passive : 25
d) Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement : 25
e) Analyse de la qualité du service rendu et les mesures proposées par le Délégataire pour une meilleure satisfaction des usagers 27
3) Rapport d'activité de l'exploitation du réseau 28
a) Présentation générale : 28
b) Compte rendu technique : 29
4) Rapport d'activité de la commercialisation du réseau : 34
a) Préambule et contexte marketing : 34
b) Commercialisation : 36
c) Communication 39
d) Enjeux et Perspectives 2012 40
5) ANNEXE 1 : RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2010 42
6) ANNEXE 2 : ETAT DES EFFECTIFS 43

PREAMBULE

La Communauté du Pays d'Aix est un établissement public de coopération intercommunal rassemblant 34 communes pour 330.000 habitants sur 1300 km². Son économie a été caractérisée sur les deux décennies écoulées par une vive croissance et le développement marqué de filières de haute-technologie, en microélectronique et photonique tout particulièrement. Par ailleurs, elle enregistre une importante surreprésentation statistique des TPE et PME de faible taille.

L'activité économique du Pays d'Aix se concentre sur des pôles géographiques situés essentiellement en zone sud : Vitrolles, Plan de Campagne, Aix en Provence et Rousset. Une importante zone nord, plus rurale, dispose d'un niveau d'équipement économique significativement moins développé, à l'exception du Centre d'Etudes Nucléaires de Saint-Paul lez Durance, où sera installé le réacteur de recherche ITER.

Après de nombreuses études, la CPA a conclu que, face à la nécessité et aux enjeux majeurs en matière d'aménagement numérique, la seule dynamique du marché trouve ses limites. Fort de sa compétence d'opérateurs de réseaux de communications électroniques reconnue par les dispositions de l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, tirées de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique la Communauté du Pays d'Aix par délibération en date du 26 juin 2008 a choisi de confier, dans le cadre d'un contrat de concession, la conception, la réalisation, l'exploitation technique et commerciale du projet à un délégataire de service public. Au terme de la procédure, la délégation de service public a été notifiée le 22 septembre 2008 au groupement d'entreprise EIFFAGE et SFR Collectivités pour une durée de 20 ans. Ce groupement a donné naissance à la société CAPAIX CONNECTIC en novembre 2008.

CAPAIX CONNECTIC, aménageur numérique du territoire, a donc pour mission :

- De favoriser le développement durable d'une concurrence accrue entre des offres moyen et haut débit à des tarifs réellement attractifs, sur l'ensemble du territoire de la CPA et en particulier les Zones d'Activité pour les opérateurs et les utilisateurs de réseaux indépendants, ainsi que, ce faisant, pour les clients des opérateurs usagers du réseau ;

- D'assurer la gestion à long terme du sous-sol et la cohérence du déploiement des réseaux de communications électroniques.

Le réseau de communications à très haut débit de la CPA représente un investissement initial de 16,5 M€ et constitue un véritable projet d'aménagement numérique du territoire, dans la mesure où il vise à améliorer :

- *La cohésion sociale*, en permettant à tout usager implanté sur le territoire de la CPA de disposer d'un accès facilité à de nouveaux services (ADSL, Wifimax, Satellite) qui permettront de compenser l'isolement des populations dans tous les domaines ;
- *La cohésion territoriale* en offrant sur l'ensemble du territoire une couverture minimale de 2 Mbps, toute technologie confondue et des offres du marché dans des conditions attractives ;
- *La compétitivité des acteurs économiques*, avec une nouvelle infrastructure de télécommunication en fibre optique (technologie inégalée à ce jour) au service de l'innovation et de la performance
- *L'attractivité économique durable du territoire* en améliorant pour ses entreprises et ses habitants l'accessibilité aux services Haut et Très Haut-Débit.

Les principaux quantitatifs lors de la notification du projet étaient les suivants :

- La création d'un réseau de fibre optique de 290 km sur l'ensemble du territoire,
- Le dégroupage de 18 NRA,
- L'adduction de 51 ZA,
- L'implantation de 3 antennes hertzienne de technologie Wimax permettant la couverture des zones blanches,
- La mise à disposition d'un catalogue de services public et d'une grille tarifaire adaptés aux besoins des opérateurs locaux et nationaux, garants de la pérennité de la dynamique initiée.

Au terme de l'année 2011, les principaux quantitatifs du projet sont les suivants :

- La création d'un réseau de fibre optique de 319 km sur l'ensemble du territoire,
- Le dégroupage de 18 NRA,
- L'adduction de 76 ZA,
- L'implantation de 4 antennes hertzienne de technologie Wifimax permettant la couverture des zones blanches,
- La mise à disposition d'un catalogue de services public et d'une grille tarifaire adaptés aux besoins des opérateurs locaux et nationaux, garants de la pérennité de la dynamique initiée.

1) RAPPORT D'ACTIVITE ADMINISTRATIF & FINANCIER (DONNEES COMPTABLES) :

a) Organisation

i) Description de la société de concessionnaire et de son actionnariat

CAPAIX CONNECTIC est une Société par Action Simplifiée au capital de 442.000 euros, dont le siège social se situe au Pôle d'Activités des Milles, 420 rue Georges Claude – Pôle d'Activités Les Milles – 13100 Aix en Provence. Elle a été immatriculée au registre du commerce des sociétés d'Aix le 15 novembre 2008.

CAPAIX CONNECTIC est une filiale du groupe EIFFAGE (81%) et de SFR Collectivités (19%).

Le groupe EIFFAGE est un acteur majeur dans le domaine des Concessions et des Partenariat Public-Privé en France et en Europe. A ce titre, EIFFAGE déploie et gère des réseaux de haut et très haut débit dans huit DSP et un PPP pour le compte de collectivités locales réparties sur l'ensemble du territoire français. Ces DSP représentent 5000km de réseau et une concession de 800 000 prises FTTH pour un investissement global de 550 millions d'euros.

SFR Collectivités filiale de SFR (groupe Vivendi), est le leader français des concessions de réseaux de communications à très haut débit. Disposant à ce jour de 14 concessions en la matière sur l'ensemble du territoire français, représentant un total d'investissement sur les durées de concessions de plus de 500 millions d'euros. SFR Collectivités a déployé à ce jour 7 000 kilomètres de fibres optiques qui permettent la desserte de 3 200 communes, plus de 9 millions d'habitants au travers du dégroupage de plus de 900 répartiteurs (NRA) pour environ 2 millions de lignes atteintes.

Le mandat de Président de CAPAIX CONNECTIC est attribué à EIFFAGE, représenté par Monsieur Pierre BERGER. Le commissaire aux comptes titulaire est le cabinet PriceWaterhouseCoopers, 63 avenue de Villiers – 92208 NEUILLY SUR SEINE.

ii) Organigramme de la société concessionnaire

Depuis la création de CAPAIX CONNECTIC une équipe de 7 personnes a été constituée.

Cet effectif s'appuie sur les ressources propres des sociétés mères EIFFAGE et SFR Collectivités, à la fois dans le domaine de la construction, mais également dans le domaine de l'exploitation des réseaux et de leur commercialisation. De plus, CAPAIX CONNECTIC s'appuie sur la société EZYLA au travers de Pierre Thomas Beun, pour la promotion des usages et des services en fibre optique auprès des entreprises. Ceci permet à CAPAIX CONNECTIC de disposer de moyens humains locaux afin d'animer la commercialisation du réseau auprès des opérateurs locaux notamment.

b) Etats Financiers : Etats à fin 2011 et budget prévisionnel 2012

Préambule

Le présent rapport est la partie financière du rapport annuel dû par CAPAIX CONNECTIC au titre la convention de concession pour la création et l'exploitation d'une infrastructure à haut débit et très haut débit sur le territoire de la CPA.

i) Compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation 2011 :

(1) Produits d'Exploitation

Chiffres d'Affaires	2011 en K€	2011 en K€ (BP initial)
Activité DSL	**1 435**	**1 512**
Activité LAN TO LAN	**228**	**608**
Activité Hertzienne (Wimax / Wifimax)	**-**	**91**
Activité IRU	**-**	**63**
Recettes Diverses	**-**	**25**
Activité Sociale	**1 662**	**2 298**

L'exercice 2011 a été consacré pour son essentiel à la commercialisation du DSL et au démarrage de la commercialisation des services « actifs » en fibre optique. Au terme de l'exercice 2011, 18 NRA ont été dégroupés et représentent un total de 6.426 abonnés issus du territoire de la CPA auprès des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC.

Pour rappel, le Business Plan initial (ci-après « BP initial ») faisait état de 1.512 K€ de chiffres en 2011 et 5.517 abonnés à fin 2011.
De même, la prévision de 2011 (en page 16 du rapport du délégataire 2010) faisait état d'un chiffre d'affaires de 1.610 K€ dont 1.276 K€ pour le DSL.

Le fait que CAPAIX CONNECTIC fasse moins de chiffres d'affaires que prévu au BP initial, alors que les clients du Délégataire dispose d'un plus grand nombre d'abonnés s'explique par :

1. La baisse des prix pratiqués par France Télécom (- 18% à fin 2011 par rapport au lancement de DSP)
2. La forte diminution des clients professionnels type TPE, qui restent sur des lignes ADSL et ne basculent pas sur des lignes SDSL.

2011 voit également le chiffre d'affaires liés aux services « actifs » en fibre optique démarré.
A fin 2011, CAPAIX CONNECTIC dispose de 21 contrats signés auprès de 7 clients opérateurs. Le BP initial prévoyait pour sa part un total de 61 contrats signés à fin 2011 et 608 K€ de chiffre d'affaires lié à cette activité. Les faits expliquant cet écart important méritent analyse.

Tout d'abord, la commercialisation de ce service nécessite un effort en matière de communication amont auprès des usagers finaux ciblés par notre DSP (PME, TPE essentiellement) intense afin que la commercialisation des opérateurs puisse ensuite démarrer. Sur cette phase de communication et promotion des usages du réseau en amont, nous avons déjà réalisé trois plaquettes, un site internet, et nous sommes en cours de finalisation d'une quatrième plaquette et d'un nouveau site internet.

Surtout, la montée en charge de la commercialisation de ce produit était déjà décalée dans le plan d'affaires initial. Ainsi la part du chiffre d'affaire du service Lan to Lan ne devait représenter que 26% en 2011 et 27% en 2012, pour finalement atteindre 40% du chiffre d'affaires global à partir de 2016.

Ainsi, la réalité de l'exercice 2011 indique un chiffre d'affaire de 228 K€ concernant ce produit soit 14% du chiffre d'affaires total et il représenterait 26% dès 2012. Le retard de la croissance de ce chiffre d'affaires en 2011 notamment, est essentiellement lié au contexte économique global :

- Les PME et TPE ciblées par CAPAIX CONNECTIC sont depuis 2008 frappées par la crise économique et effectuent des arbitrages en termes de frais généraux qui ne sont pas en faveur d'un passage de leur télécommunication vers des services en fibre optique.

- Les opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC qui devaient transformer une partie importante de leurs clients SDSL en client Lan to Lan, ne le font pas, par crainte de perdre ces clients lors des phases de renouvellement de ces marchés. Aussi, ont-ils parfois un discours à contre-courant du nôtre afin de conserver ces derniers.

Par ailleurs CAPAIX CONNECTIC rencontre un problème structurel lié à la Délégation qui nous a été confiée :

- Le réseau commandé par la CPA ne prévoit pas la desserte des entreprises jusqu'à leur bâtiment en Z.A. et ceci représente un frein important à la commercialisation.

- La traversée d'Aix en Provence ne peut se faire sur la base d'un réseau dense d'infrastructures mobilisables comme initialement prévu et nécessite des travaux de génie civil, le recours à des infrastructures tierces de façon quasi systématique, ce qui a pour conséquence de renchérir les frais d'approches des usagers et au final nous conduit à ne pas pouvoir exploiter ce bassin important d'entreprises situées dans Aix en Provence.

Concernant les autres services proposés par CAPAIX CONNECTIC tels que le Wifimax, les IRU et l'hébergement ceux-ci sont en net recul pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la qualité du réseau DSL relativement bonne par rapport à d'autres territoires rend la solution Wifimax peut attractive pour les usagers du territoire.

Pour ce qui concerne l'hébergement, les stratégies développées par les opérateurs (concentration des équipements actifs dans des Pops internationaux) depuis le lancement de la Délégation font que ce service n'est pas utilisé par nos clients.
De plus, le fait que CAPAIX CONNECTIC propose une livraison à Netcenter – Marseille en plus des livraisons à ces Pops d'origine et ceux-ci à iso-coût n'est pas en faveur du développement de ce service.

Enfin concernant l'activité IRU, celle-ci accuse un retard dans sa commercialisation liée à plusieurs.
Tout d'abord, la quasi-totalité des NRA dégroupés par CAPAIX CONNECTIC l'était déjà par Free et de ce fait cet opérateur ne sera pas client d'IRU NRA.
Concernant les IRU en fibre noire, cette activité n'a pas connu l'envole initialement attendu. Pour rappel, les cibles concernant cette activité sont ITER, RENATER et l'interconnexion des principaux sites de la CPA. L'ensemble de ces projets connaissant un retard dans leur démarrage, il est compréhensible que cela se traduise dans nos comptes également.

(2) Charges d'Exploitation

Bien que disposant d'un chiffre d'affaires d'exploitation en baisse par rapport au BP initial, CAPAIX CONNECTIC affiche des charges d'exploitation en hausse. Cette augmentation s'explique de la façon suivante :

- Au niveau des charges directes -> 250 K€ d'augmentation liés à :
  - L'augmentation du nombre d'abonnés DSL (6426 abonnés à fin 2011 contre 5.517 initialement prévus au BP initial) qui surenchérie directement nos couts auprès de France Télécom de 180 K€.
  - La méthode de comptabilisation des raccordements clients en charges d'exploitation jusqu'à concurrence du produit lié à cette activité (méthode approuvée par nos commissaires aux comptes) surenchérie d'environ 100 K€ les charges directes liées à la maintenance et l'exploitation du réseau passif. L'effet positif de cette méthode se retrouve dans une diminution des montants investis et donc une diminution des amortissements.
  - Différentes reventilations et réexamens de budgets permettent une économie d'environ 30 K€.
- Au niveau des charges indirectes -> 125 K€ d'augmentation liés à :
  - La contractualisation avec la société Ezyla en charge de la promotion du réseau et des usages du très haut débit auprès des PME et TPE du Pays d'Aix, pour un total de 170 K€ sur l'exercice 2011.
  - La diminution des contrats de gestion des actionnaires de CAPAIX CONNECTIC pour environ 35 K€.

Charges d'exploitation	2011 en K€	2011 en K€ (BP initial)
Maintenance exploit passif (Eiffage Energie))	- 307	- 207
Maintenance exploit actif (SFR Coll)	- 171	- 164
Maintenance du SI (SFR)	- 32	- 32
Pop et énergies	- 1	- 118
Location Pylônes	- 3	- 12
Location Réseaux + Infrastructures tierces + Droit de Passage	- 234	- 60
LOCATION LIEN FIBRE OPTIQUE - LFO France Telecom - GC ZAC - GC RCA	-	- 59
Charges de dégroupage NRA France Telecom	- 153	- 75
Location Boucle Locale Cuivre France Telecom (DSL)	- 743	- 642
Charges Variables DSL (SFR Coll)	- 97	- 73
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll)	- 6	- 19
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	- 2	- 39
Total Charges directes	**- 1 749**	**- 1 500**

Contrat Laborde	- 146	- 160
Contrat SFR Coll	- 100	- 121
Impôts	-	- 20
Frais Administratifs de la SPV	- 224	- 54
Total Charges Indirectes	**- 470**	**- 354**

(3) Résultat

	2011 en K€	2011 en K€ (BP initial)
EBITDA	**- 557**	**444**
Amortissements	- 741	- 893
Q/P Subv. affectée au résultat	331	424
Dotations aux provisions	-	- 217
Résultat d'exploitation	**- 967**	**- 242**
Ecart finance	**- 132**	**- 577**
Autres écart financiers		6
Résultat courant	**- 1 099**	**- 813**
Impôt sur les sociétés	-	-
Résultat net	**- 1 099**	**- 813**

On constate au terme de l'exercice 2011 une perte nette de 1,1 M€ contre 0,8 M€ prévus initialement au BP.
Cet écart s'explique en grande majorité par :

- L'effet de ciseaux sur le DSL,
- Le repli du marché Lan to Lan,
- L'augmentation des charges de promotions et de commercialisation (Ezyla) pour faire face à cette contraction du marché Lan to Lan.

Il convient cependant de noter que le budget prévisionnel pour 2011 présenté lors du précédent rapport du délégataire faisait état d'une perte nette de 1,5 M€.

ii) Bilan de la délégation 2011

(1) Actif

ACTIF	Montant Brut	Amortissements	2011	2010
Capital souscrit non appelé				
Immobilisation Incorporelles				
Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets & droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel, outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	16 394 894 €	877 081 €	15 517 813 €	7 194 477 € 8 078 059 €
Immobilisations financières	**16 394 894 €**	**877 081 €**	**15 517 813 €**	**15 272 536 €**
Participations par mise en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
Actif Immobilisé	**15 408 281 €**	**135 745 €**	**15 272 536 €**	**15 272 536 €**
Stocks & en-cours				
Matières premières, approvisionnements, En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
Créances				
Créances clients & comptes rattachés Autres Créances Capital souscrit & appelé, non versé	800 602 € 470 565 €		800 602 € 470 565 €	370 760 € 672 969 €

Divers				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) Disponibilités	724 566 € 5 596 €		724 566 € 5 596 €	2 562 176 € 26 173 €
Compte de Régularisation				
Charges constatées d'avances	1 223 844 €		1 223 844 €	1 140 657 €
Actif Circulant	**3 225 173 €**	**- €**	**3 225 173 €**	**4 774 994 €**
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	**19 620 067 €**	**877 081 €**	**18 742 986 €**	**20 047 530 €**

(a) Actif immobilisé

Le montant de l'actif immobilisé brut atteint 16,4 M€ en augmentation de 1 M€ par rapport à 2011. Les investissements réalisés en 2011 correspondent à la poursuite des investissements de premier établissement du réseau haut débit. Le détail de ce montant est conforme à celui de la production immobilisée comme suit :

Bien de Retour / Reprise	Type d'investissement	Linéaire (m) ou Unités	Valeur Brute	VNC fin 2010	Amortissement 2011	VNC fin 2011
	Infrastructures passives		**12 737 028**	**12 630 976**	**575 936**	**12 055 040**
Retour	Construction GC	136 900	**9 435 572**	**9 357 010**	**426 653**	**8 930 357**
Reprise	Cession de Fourreaux Régies Municipales, câblo opérateurs ou autres …	4 623	**0**	**0**	**0**	**0**
	Location réseau FEUX, 2 premières années	0	**0**	**0**	**0**	**0**
Retour	Cession de Fourreaux SFR Lambesc - Les Pennes Mirebeaux	48 328	**1 063 216**	**1 054 363**	**48 076**	**1 006 287**
Reprise	IRU Fourreaux GLOBAL CROSSING 20 ans - Peynier - Saint Paul Lez Durance	39 774	**676 312**	**670 681**	**30 581**	**640 100**
Retour	Cession de Fourreaux SFR Bassin Le Realtor - ZAC Les Milles	11 900	**357 000**	**354 028**	**16 143**	**337 885**
Reprise	IRU Fibre SFR 4 PFON 20 ans - Boucle ZAC Les Milles - Connexion POP SIRIS	7 000	**129 000**	**127 926**	**5 833**	**122 093**
Reprise	IRU Fibre COMPLETEL 20 ans - ZAC les Milles - Aix Beauvalle	7 500	**285 000**	**282 627**	**12 887**	**269 740**
Reprise	IRU Fibre VIATEL 15 ans - Bassin Le Realtor – Netcenter	7 500	**39 146**	**38 820**	**1 770**	**37 050**
Retour	Tirage de câble optique	112 995	**350 000**	**347 086**	**15 826**	**331 260**
Reprise	Descentes de Pylônes et équipement postes TDF	1	**1 511**	**1 499**	**68**	**1 430**
Reprise	Points Hauts à construire ou à équiper (TDF) et pylônes pour URA en collecte Wimax	3	**32 850**	**32 576**	**1 485**	**31 091**
Retour	Armoires de rue (dégroupage, points hauts aménagé, équipement ZAC) avec raccordement EDF	10	**203 947**	**202 249**	**9 222**	**193 027**
Reprise	Convention ASF – Ventabren	0	**3 474**	**3 445**	**157**	**3 288**

Retour	Locaux Techniques	2	**160 000**	**158 668**	**7 235**	**151 433**
	Réseau actif		**1 384 721**	**1 373 191**	**62 614**	**1 310 577**
Retour	Actif backbone IP (routeurs, switchs, équipement ZAC) installé, activé, mis en exploitation	112	**457 418**	**453 610**	**20 683**	**432 926**
Retour	Actif DSLAM installé, activé, mis en exploitation	19	**322 785**	**320 098**	**14 596**	**305 502**
	Fond de réserve couverture 100%		**0**	**0**	**0**	**0**
Retour	Frais de dégroupage (cohabitation et localisation distante FT)	19	**497 717**	**493 573**	**22 506**	**471 067**
Retour	Actif Wimax installé, activé, mis en exploitation	4	**106 800**	**105 911**	**4 829**	**101 082**
	Ingénierie Projet		**282 879**	**280 524**	**12 791**	**267 733**
Retour	Ingénierie réseau passif (fibre, POP)		**129 879**	**128 798**	**5 873**	**122 925**
Retour	Ingénierie réseau actif (réseau et système)		**60 000**	**59 500**	**2 713**	**56 787**
Retour	Ingénierie déploiement		**93 000**	**92 226**	**4 205**	**88 020**
	Système d'information		**800 000**	**793 339**	**36 174**	**757 165**
Retour	Droit d'usage Système Informatique DSL		**800 000**	**793 339**	**36 174**	**757 165**
	SOUS TOTAL		**15 204 627**	**15 078 030**	**687 515**	**14 390 515**
				0	**0**	**0**
	Frais de Structures + impacts Retard de la Construction		**906 341**	**898 795**	**40 982**	**857 812**
Retour	Contrat de Gestion SFR Coll 2009		**127 625**	**126 562**	**5 771**	**120 791**
Retour	Contrat de Gestion L.G. 2009		**205 425**	**203 715**	**9 289**	**194 426**
Retour	Contrat de Gestion SFR Coll 2010		**122 875**	**121 852**	**5 556**	**116 296**
Retour	Contrat de Gestion L.G. 2010		**197 675**	**196 029**	**8 938**	**187 091**
Retour	Cabinet CEC (SPS)		**41 790**	**41 442**	**1 890**	**39 552**
Retour	Frais de Contrôle de la CPA		**40 000**	**39 667**	**1 809**	**37 858**
Retour	Energisation des salles techniques		**3 047**	**3 022**	**138**	**2 884**
Retour	Voyages		**58 883**	**58 393**	**2 663**	**55 731**
Retour	Intérêts Dettes Eiffage		**58 481**	**57 994**	**2 644**	**55 349**
Retour	Intérêts Dettes SFR Coll		**13 681**	**13 567**	**619**	**12 948**
Retour	Plaquettes & Sites Internet		**18 307**	**18 154**	**828**	**17 327**
Retour	Frais Bancaires		**2 660**	**2 638**	**120**	**2 517**
Retour	Frais Juridique		**840**	**833**	**38**	**795**
Retour	CAC		**2 443**	**2 422**	**110**	**2 312**
Retour	Frais Assurance		**12 610**	**12 505**	**570**	**11 935**

	Delta issu du Retard de la Construction		**192 331**	**190 730**	**8 697**	**182 033**
Reprise	Maintenance - IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle - ZAC Venelles		**2 472**	**2 452**	**112**	**2 340**
Reprise	Maintenance - IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Saint Paul Lez Durance – Meyrargues		**7 410**	**7 348**	**335**	**7 013**
Reprise	Maintenance - IRU 15 ans 4 PFON ESCOTA - Aix ZAC Venelles		**13 202**	**13 092**	**597**	**12 495**
Reprise	IRU Fourreaux GLOBAL CROSSING 20 ans - Peynier - Saint Paul Lez Durance		**24 000**	**23 800**	**1 085**	**22 715**
Retour	Tvx FISE : Cession de Fourreaux SFR Lambesc - Les Pennes Mirebeaux		**14 471**	**14 350**	**654**	**13 696**
Retour	Maintenant Fourreau Cession SFR (Lambesc - Les Pennes Mirabeau)		**38 643**	**38 321**	**1 747**	**36 574**
Retour	Maintenance Fourreau Cession SFR Bassin le Réaltor - ZAC les Milles		**4 760**	**4 720**	**215**	**4 505**
Reprise	Maintenance IRU 20 ans 4PFON SFR - Boucle ZAC les Milles - Connexion POP SIRIS		**2 275**	**2 256**	**103**	**2 153**
Retour	Redevance servitude - Droit de passage		**25 335**	**25 124**	**1 146**	**23 979**
Retour	RIPE NCC		**6 675**	**6 619**	**302**	**6 318**
Retour	Extension Pertuis		**53 088**	**52 646**	**2 400**	**50 245**
	Total en € HT		**16 303 300**	**16 167 555**	**737 194**	**15 430 360**

Bien de Retour / Reprise	**Type d'investissement**	**Linéaire (m) ou Unités**	**Valeur Brute**	**VNC fin 2010**	**Amortissement 2011**	**VNC fin 2011**
Retour	Racco Client Lan to Lan 2011		**15 048**	**15 048**	**680**	**14 368**
Retour	Racco Client Lan to Lan 2011		**20 235**	**20 235**	**915**	**19 320**
Retour	Racco Client Lan to Lan 2011		**34 207**	**34 207**	**1 547**	**32 660**
Retour	Racco Client Lan to Lan 2011		**12 982**	**12 982**	**587**	**12 395**
Retour	Racco Client Lan to Lan 2011		**9 122**	**9 122**	**412**	**8 710**
	Total en € HT		**91 594**	**91 594**	**4 142**	**87 452**

	Total en € HT		**16 394 894**	**16 259 149**	**741 336**	**15 517 813**

(b) Actif circulant

Le montant de l'actif net circulant s'élève à 3,2 M€.

Les principales composantes sont :

- Les créances clients (800 K€) correspondent à la commercialisation de nos services auprès de nos opérateurs clients.

- Les autres créances (471 K€) correspondant à des créances de T.V.A.
- Les disponibilités et valeurs mobilières de placement sont à 725 K€ compte tenu de négociation avec le groupement concepteur-constructeur qui ont trouvé leur terme durant le premier semestre 2011.

(2) Passif

Passif	**2011**	**2010**
Capital social ou individuel (dont versé : 442.000 €)	442 000 €	442 000 €
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuation cours)		
Report à nouveau	- 395 968 €	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 1 099 403 €	- 395 968 €
Subventions d'investissement	7 457 478 €	7 788 291 €
Provision réglementées		
Capitaux propres	**6 404 107 €**	**7 834 324 €**
Produis des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions		
Dette financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)	9 576 195 €	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 599 682 €	4 041 227 €
Dettes fiscales et sociales	133 711 €	60 760 €
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	29 291 €	8 111 219 €
Autres dettes		
Compte de régularisation		
Produits constatés d'avance		
Dettes	**12 338 879 €**	**12 213 206 €**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	**18 742 986 €**	**20 047 530 €**

(a) Capitaux propres

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres de la société s'élèvent à 6,4 M€.

Les principales composantes à date sont :

- Le Capital Social pour 442 K€, inchangé par rapport à l'exercice précédent,
- Le Résultat Net qui ressort en perte de 1,1 M€ et le report à nouveau des pertes de l'exercice précédent pour 396 K€,
- Le montant des subventions d'équipement de 7,4 M€, en diminution de 0,4 M€ sur l'exercice 2011. Le montant de la subvention d'équipement correspond au cumul de la subvention perçue à fin 2011, diminuée de la partie amortissable en 2011.

(b) Provisions

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée dans les livres de CAPAIX CONNECTIC qui n'a pas identifié de risque particulier dans le cadre de son activité.

(c) Dettes

Les dettes d'exploitation s'établissent à 2,6 M€. Elles correspondent principalement à des dettes fournisseurs. Après reclassement comptable, les dettes financières s'établissent à 9,6 M€ contre 8,1 M€ en 2010 en cohérence avec l'augmentation des investissements entre 2010 et 2011. Cette dette d'immobilisation intègre les intérêts capitalisés.

iii) Budget prévisionnel 2012 :

(1) Données économiques :

CAPAIX CONNECTIC a fait état des éventuels surcoûts que pouvaient générer la non mise à disposition des infrastructures par les collectivités et du fait du refus systématique de l'utilisation de la micro tranchée par le CG13.
Il est convenu entre les parties de faire un avenant technique récapitulant l'ensemble des changements intervenus sur le périmètre initial dès la livraison du réseau.

(2) Comptes de résultats prévisionnels pour 2012 :

Chiffre d'affaires	Budget Prévisionnel 2012	2012 BP initial
Activité DSL	1 665 935 €	*1 675 911 €*
Activité LAN TO LAN	691 740 €	*717 831 €*
Activité Hertzienne (Wimax / Wifimax)	4 688 €	*131 650 €*
Activité IRU	72 000 €	*100 079 €*
Recettes Diverses	- €	*27 189 €*
Activité Sociale	**2 434 363 €**	***2 652 660 €***
Charges directes		
Maintenance exploit passif (Eiffage Energie) + Opex Racco Lan to Lan	516 960 €	*207 392 €*
Maintenance exploit actif (SFR Coll)	170 340 €	*172 566 €*
Maintenance du SI (SFR)	32 000 €	*32 000 €*
Pop et énergies	5 000 €	*117 634 €*
Location Pylônes	7 114 €	*11 741 €*
Location Réseaux + Infrastructures tierces + Droit de Passage	265 016 €	*60 060 €*

LOCATION LIEN FIBRE OPTIQUE - LFO France Telecom	- €	*60 666 €*
Charges de dégroupage NRA France Telecom	120 000 €	*75 172 €*
Location Boucle Locale Cuivre France Telecom (DSL)	829 589 €	*678 267 €*
Charges Variables DSL (SFR Coll)	88 845 €	*84 730 €*
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll)	125 660 €	*24 867 €*
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	3 684 €	*52 210 €*
Total Charges directes	**2 164 207 €**	***1 577 306 €***
Charges indirectes		
Contrat Laborde	135 580 €	*159 580 €*
Contrat SFR Coll	96 795 €	*120 795 €*
Impôts	- €	*21 629 €*
Frais Administratifs de la SPV	255 500 €	*52 334 €*
Total Charges Indirectes	**487 875 €**	***354 338 €***
EBITDA	**-217 719 €**	***721 016 €***
Amortissements	920 968 €	*893 349 €*
Reprise de la subvention	445 223 €	*424 324 €*
Amortissements Racco Clients Lan to Lan	46 393 €	*256 464 €*
Résultat d'exploitation	**-739 858 €**	***-4 473 €***
Intérêts prêt d'associés	**220 252 €**	***592 346 €***
Autres écarts	**0 €**	***8 478 €***
Résultat courant	**-960 110 €**	***-588 341 €***
Impôt sur les sociétés	**0 €**	***0 €***
Résultat Net	**-960 110 €**	***-588 341 €***

(3) Commentaires :

Bien que présentant un chiffre d'affaires et un résultat net en recul par rapport au BP initial, le compte de résultats prévisionnels pour l'exercice 2012 est ambitieux.

(a) Activités DSL

Le chiffre d'affaires tient compte d'un nombre d'abonnés DSL en hausse significative (8.196 abonnés à fin 2012) par rapport à 2011 (6.426 abonnés à fin 2011) mais réaliste.
En effet la forte progression tient essentiellement à l'ouverture commerciale des NRA de l'Arbois (ouverture effective en avril 2012) et de Venelles (attendus pour décembre 2012). Pour information le BP initial prévoyait 6.562 abonnés à fin 2012.

Aussi, malgré un volume d'abonnés en hausse de 25% par rapport au BP initial, on note en valeur une stagnation du chiffre d'affaires par rapport au BP initial. Ceci est lié aux baisses tarifaires que CAPAIX CONNECTIC a dû consentir en réponse à celles pratiquées par France Télécom depuis le lancement de la Délégation, et impacte directement le résultat de CAPAIX CONNECTIC.

(b) Activités LAN TO LAN

Nous prévoyons à fin 2012 un cumul de 70 contrats signés sur cette activité. Pour rappel, le BP initial prévoyait un cumul de 79 contrats signés à fin 2012.
Si tant en volume qu'en valeur, l'écart entre le BP initial et notre budget prévisionnel n'est pas si important (moins de 30 K€ sur l'exercice), il convient de rappeler que cette prévision ambitieuse ne se fait pas à iso-cout et donc avec un résultat en forte diminution par rapport au BP initial.

En effet, afin de permettre aux usagers de pouvoirs bénéficier de services actifs en Très Haut Débit, CAPAIX CONNECTIC a dû réaliser :

- des investissements afin d'offrir de nouvelles fonctionnalités au réseau au travers de l'installation d'un nouveau Pop à Marseille,
- des dépenses de structures supplémentaires, en contractualisant avec la société Ezyla qui a pour mission la promotion du réseau, des usages du Très Haut Débit auprès des entreprises et collectivités, en sus des ressources mises en œuvre par les actionnaires de CAPAIX CONNECTIC,
- des baisses tarifaires en réponse à celles pratiquées par France Télécom, et de nouveaux tarifs sur des services d'entrée de gamme et coller au plus près d'un marché des TPE-PME déprimé depuis le début de la crise économique de 2008.

(c) Activités Wifimax

Malgré des efforts de communication auprès des usagers potentiels de ce type de services (réunions publiques, mailing, campagne téléphonique etc.), il s'avère que le démarrage de cette activité sur le territoire de la CPA ne rencontre pas le succès initialement escompté.
Plusieurs phénomènes expliquent la défection des usagers vis-à-vis de ce service :

- La bonne qualité du réseau cuivre présent sur le territoire du Pays d'Aix, qui permet à l'immense majorité des usagers du territoire de la CPA de pouvoir bénéficier du DSL sans trop de problème,
- Le développement des usages de l'internet mobiles et la densité du réseau 3G sur le territoire du Pays d'Aix, qui fait que la cible des usagers qui ne pouvaient pas bénéficier du DSL (pour des raisons d'éloignement par rapport au NRA), était déjà équipée avant notre déploiement,
- La préférence des installations satellitaires au Wifimax dû :
    - à l'aversion des usagers aux bornes radio quelque soient leur puissance ou leur fréquence d'émission et/ou réception,
    - au fait qu'on puisse bénéficier de bouquets télévisuels plus complets que ceux proposés par les opérateurs Wifimax.

Au terme de l'exercice 2012, CAPAIX CONNECTIC prévoit 43 abonnés au Wifimax pour un total de chiffre d'affaires de 4,6 K€ en recul de plus 125 K€ par rapport au BP initial.

(d) Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation sont présentées en deux catégories : les charges directes et les charges indirectes.

(e) Les charges directes

Concernant les charges directes, il convient de considérer deux catégories :

- Les charges variables : elles concernent les charges liées au chiffre d'affaires généré par chacun des services proposées par CAPAIX CONNECTIC et de ce fait sont en ligne avec nos prévisions de chiffre d'affaires.
- Les charges fixes : elles concernent plus particulièrement la gestion et la vie du réseau (contrat d'exploitation et de maintenance des infrastructures, location des NRA à France Télécom, redevance de droit d'occupation aux collectivités etc.)

Le cas de location des NRA pour plus de 0,8 M€ par an est une donnée qui n'avait pas été initialement anticipée. Cette nouvelle charge est liée au choix de CAPAIX CONNECTIC de dégrouper en « indoor » les NRA plus tôt que de construire des emplacements en dehors des armoires de France Télécom.
CAPAIX CONNECTIC a été amené à opérer ce choix, car il s'agit de conditions sinequanone afin de recueillir le trafic d'opérateurs nationaux (SFR, Bouygtel, Free notamment) depuis le lancement de la Délégation.

(f) Les charges indirectes

Les charges indirectes correspondent aux contrats de gestion que CAPAIX CONNECTIC a signée avec ses actionnaires pour la mise à disposition des compétences, moyens techniques et humains nécessaires à sa bonne gestion et son développement.
Ces contrats sont en diminution significative par rapport au Business Plan initial, notamment du fait de l'intégration des charges de la société EZYLA (P.T. Beun) qui assiste CAPAIX CONNECTIC dans la commercialisation des services auprès des PME du territoire du Pays d'Aix.

Les frais administratifs de la société sont en hausse pour la même raison (intégration des charges liées à EZYLA).

Le mécanisme de détermination des charges d'immobilisation, de reprises de subvention, de charges et produits financiers, étant défini de la même manière qu'indiqué supra dans le rapport d'activité financier, il en résulte les informations indiquées plus haut dans le compte de résultats prévisionnels.

(4) Ratio de suivi de la DSP :

A la fin de l'exercice 2011, la CPA et CAPAIX CONNECTIC ont convenu de mettre en place cinq ratio afin de suivre le déroulement de la DSP.

(5) Ratio de réseau passif / Total ml de gc exploité :

Ratio passif / Total ml de réseau exploité 2011	**ml**	**Contrat de Maintenance**
IRU Fourreaux	65 057	19 023 €
Génie civil créé	139 310	198 000 €
Cession Fourreaux	60 228	24 091 €
Total G.C.	**264 595**	**241 114 €**
Ratio Contrat de Mtce / ml GC	**0,91 €**	
IRU Fibres	54 980	22 614,00 €
Total Réseau CAPAIX CONNECTIC	**319 575**	**263 728 €**
Ratio Contrat de Mtce / ml réseau CAPAIX CONNECTIC	**0,83 €**	

Au titre de l'exercice 2011 le ratio retenu de réseau passif exploité par rapport à la totalité du réseau est de 0,83 € HT / ml de réseau soit mieux que la cible à 0,86 € indiqué par le cabinet conseil de la CPA.

Le réseau ne faisant pas l'objet d'une augmentation significative sur l'exercice 2012, le ratio sera sensiblement identique à l'augmentation contractuelle des divers contrats de maintenance près (soit environ 2% de revalorisation annuelle).

(6) Ratio de Maintenance des équipements actifs / Total capex actif :

Ratio de Maintenance des équipements actifs / Total capex actif 2011	Invest. Equip. Actif	Contrat de Maintenance
Montant des Contrats en Euros HT	1 341 740 €	167 000 €
Ratio Contrat de Maintenance Actif / Invest Equipement Actif	**12,45%**	

Au titre de l'exercice 2011, le ratio retenu de maintenance des équipements actifs est de 12,45% contre 11,9% préconisé par le cabinet conseil de la CPA.
Ce ratio qui est parfaitement en ligne avec le BP initial, ne variera sur 2012 que de l'augmentation prévue au contrat d'exploitation maintenance active (environ 2%).

(7) Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activé :

Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activées 2011	Nombre de Ligne	Partie variable DSL SFR Coll.
Montant des Contrats en Euros HT	6 426	97 013 €
Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activées	**15,10 €**	

Au titre de l'exercice 2011, le ratio retenu de gestion des clients DSL est de 15,1 € par ligne DSL activée. Ce ratio est au-dessus de la cible préconisée par le cabinet conseil de la CPA à 12,96 € mais s'explique par la forte croissance des clients durant l'exercice 2011 (le parc DSL a plus que doubler en un an).

Pour 2012, CAPAIX CONNECTIC prévoit que le ratio sera en ligne avec la cible recherchée :

Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activé 2012	Nombre de Ligne	Partie variable DSL SFR Coll.
Montant des Contrats en Euros HT	8 196	88 845 €
Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activées	**10,84 €**	

(8) Ratio de Gestion des clients / Chiffre d'Affaires :

Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires 2011	Chiffre d'Affaires associé	Partie variable SFR Coll.
Charges Variables DSL (SFR Coll)	1 434 952 €	97 013 €
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll) & autres Services F.O	227 505 €	5 621 €
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	0 €	1 900 €
TOTAL	**1 662 457 €**	**104 534 €**
Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires	**6,29%**	

Au titre de l'exercice 2011, le ratio retenu de gestion des clients par rapport au chiffre d'affaires apparait à 6,29% contre 4,37% préconisé par le cabinet conseil de la CPA.

Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires 2012	Chiffre d'Affaires associé	Partie variable SFR Coll.
Charges Variables DSL (SFR Coll)	1 665 935 €	88 845 €
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll) & autres Services F.O	763 740 €	31 160 €
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	4 688 €	3 684 €
TOTAL	**2 434 363 €**	**123 688 €**
Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires	**5,08%**	

Pour 2012, CAPAIX CONNECTIC prévoit un ratio qui se rapproche de la cible préconisé par le cabinet conseil de la CPA, mais il convient de souligner que ce ratio n'apporte aucune pertinence par rapport à l'investissement que CAPAIX CONNECTIC réalise pour acquérir de nouveau client.

En effet ce ratio, ne tient pas compte des sommes engagées auprès de la société Ezyla pour développer l'activité de services actifs en fibre optique, ni de la stratégie déployée par CAPAIX CONNECTIC pour réduire au maximum l'empreinte des couts de raccordement, qui sont le principal frein au développement de ce service.

(9) Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires :

Comme indiqué par le cabinet conseil de la CPA, dans le cas d'opération de la taille de CAPAIX CONNECTIC, il convient de prendre en compte comme seuil de frais généraux une part fixe de 200 K€ auxquels on additionne une part variable de l'ordre de 10% du chiffre d'affaires annuel.

Pour 2011, le résultat de ce calcul représente 366 K€ de frais généraux en cible, et CAPAIX CONNECTIC affiche des frais généraux 100 K€ au-dessus de cette cible.

L'écart entre la cible recherchée et le réalisé à fin 2011 est lié à la contractualisation avec la société Ezyla, qui pèse pour 122 K€ dans le total des frais généraux.
Comme évoqué supra dans le rapport, la situation économique depuis 2008 a considérablement dégradé nos perspectives de développement sur le marché des services à Très Haut Débit pour les entreprises. Aussi, afin d'endiguer ce phénomène de repli massif, CAPAIX CONNECTIC est contraint d'additionner à son rôle d' « opérateur d'opérateurs », celui de promoteurs des usages du Très Haut Débit tant auprès des TPE-PME que des collectivités.
De même la situation du marché, nécessite une communication plus intense (deux plaquettes réalisées et diffusées en grand nombre en 2011 et un site internet mis en ligne), ce qui génère également des dépenses qui n'étaient pas initialement prévue à cette phase de la Délégation.
Enfin, tout en conservant les ressources affectées à CAPAIX CONNECTIC, les actionnaires ont diminués leurs contrats de gestion respectifs, mais cela n'est pas suffisant au regard de la cible recherchée.

Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires 2011	Chiffre d'affaires	Frais Généraux
Montant en Euros HT	1 662 457 €	470 026 €
Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires	**28,27%**	
Ratio cible recherché	**22,03%**	

Pour 2012, la cible de frais généraux représenterait 443 K€, soit un écart avec notre budget de frais généraux de l'ordre de 45 K€. Cet écart (qui se réduit) est dû au même phénomène que décrit plus haut puisqu'en 2012, la société Ezyla a été reconduite dans ses missions et nous projetons la mise en ligne d'un nouveau site internet ainsi que la production de nouvelles plaquettes.

Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires 2012	Chiffre d'affaires	Frais Généraux
Montant en Euros HT	2 434 363 €	487 875 €
Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires	20,04%	
Ratio cible recherché	18,22%	

c) Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat :

Vous trouverez l'explication des variations de patrimoine intervenue dans le cadre du contrat plus haut dans le présent rapport, ainsi que dans le rapport des Commissaires aux Comptes en annexe 1 du présent rapport.

i) Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué :

Vous trouverez supra dans le présent rapport les explications relatives aux éléments comptables et financiers de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué. De même, ces éléments sont à nouveau détaillés dans le rapport des Commissaires Aux Comptes en Annexe 1 du rapport.
Par ailleurs, vous trouverez un état exhaustif de l'avancement des travaux dans la partie consacrée au rapport d'activité de la construction.

(1) Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation :

Vous trouverez plus haut dans le présent rapport les explications concernant cette méthode de calcul ainsi que dans le rapport des Commissaires aux Comptes (Annexe 1).

ii) Etat des autres dépenses de renouvellement réalisées :

Le réseau ayant fait l'objet de la recette générale sans réserve majeure à fin 2011, il n'a pas fait l'objet de dépenses de renouvellement.
Pour information, les dépenses de renouvellement sont de deux sortes :

- Le renouvellement d'équipements actifs (ces derniers ayant atteint leur durée de vie limite ou devant être changés dans le cas de la maintenance curative),
- Le renouvellement de location d'infrastructures passives ou d'IRU d'infrastructures passives (fourreaux ou fibre).

iii) Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et bien de reprises du service délégué :

(1) Inventaire des biens de retour :

100% du réseau en génie civil a été réalisé à fin 2011 : 139.310 ml qui se ventilent comme suit :

Tronçon	Génie civil construit en M.L.
Meyrargues - Lambesc	58 064
Lambesc - Ventabren	15 262
Ventabren - Plan de Campagne	2 208
Plan de Campagne - Vitrolles	19 727
Plan de Campagne - Gardanne	12 814
Bassin le Realtor - Aix - Venelles	11 633
Aix - Meyreuil	4 053
Meyreuil - Trets	7 515
Peynier - Saint Paul Les Durance	2 411
Saint Paul les Durance - Meyrargues	5 624
Total Projet	**139 310**

Cession du fourreau Neuf-Cegetel : 60.228 ml qui se ventilent comme suit :

Tronçon	Génie civil construit en M.L.
Lambesc - Plan de Campagne	48 328
Bassin le Realtor - Z.A. Les Milles	11 900
Total Rachat d'infrastructures	**60 228**

Les équipements actifs installés au cours de l'exercice 2011 sont les suivants :

NRA	Nombre de lignes	Châssis	type châssis	config	châssis	cartes ADSL	cartes SDSL	Switch	cubo
COUDOUX	1351	B1D1	EB	I1R	1	10	0	2	1
LA ROQUE	1889	B1D1	EB	I2R	1	14	2	2	1
LAMBESC	3992	B1D1	EB	I2R	2	15	2	2	1
LE PUY	2398	B1D1	EB	I2R	2	17	2	2	1
LE THOLONET	1583	B1D1	EB	I1R	1	8	0	2	1
MEYRARGUES	1532	B1D1	EB	I1R	1	9	0	2	1
PEYROLLES	1928	B1D1	EB	I2R	1	9	1	2	1
PLAN DE CAMPAGNE	2135	B1D1	EB	I2R	2	15	1	2	1
PUYLOUBIER	773	B1D1	EB	I1R	1	6	0	2	1
ROGNES	2044	B1D1	EB	I2R	2	15	1	2	1
ROUSSET	2044	B1D2	EB	voir B1D1	2	15	2	2	1
ST CANNAT	2593	B1D2	EB	voir B1D1	2	19	2	2	1
ST PAUL LEZ DURANCE	746	B1D1	EB	I1R	1	6	0	2	1
VENTABREN	2118	B1D1	EB	I1R	1	10	0	2	1
TRETS	4350	B1D1	EB	I1R	2	28	4	2	1
CABRIES	1958	B1D1	EB	I1R	1	9	1	2	1
SIMIANE	2573	B1D1	EB	I1R	2	19	2	2	1
LUYNES	2741	B1D1	EB	I1R	2	22	4	2	1
TOTAL	38748				27	246	24	36	18

(2) Inventaire des biens de reprises :

La totalité des IRU nécessaires à l'exploitation de la totalité du réseau ont été contractualisés à fin 2011 et l'inventaire des biens de reprises s'établit comme suit :

Type d'investissement	Linéaire (m) ou Unités
Cession de Fourreaux Régies Municipales, câblo opérateurs ou autres …	4 623
Location réseau FEUX, 2 premières années	0
IRU Fourreaux GLOBAL CROSSING 20 ans - Peynier - Saint Paul Lez Durance	39 774
IRU Fibre SFR 4 PFON 20 ans -Boucle ZAC Les Milles - Connexion POP SIRIS	7 000
IRU Fibre COMPLETEL 20 ans - ZAC les Milles - Aix Beauvalle	7 500
Descentes de Pylônes et équipement postes TDF de Meyrargues	1
IRU Fourreaux ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle Trets	20 660
IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle - ZAC Venelles	11 420
IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Saint Paul Lez Durance - Meyrargues	21 560
Total infrastructures en IRU	**112 537**

iv) Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaire à la continuité du service public :

Le réseau ne disposant de la recette générale sans réserve majeure que depuis fin décembre 2011, il n'a pas fait l'objet d'engagements à incidences financières.

d) Présentation des méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuels retenus :

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
Les comptes annuels sont établis selon les principes et méthodes édictés par le plan comptable et dans le respect des grands principes suivants :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Règles de prudence et permanence des méthodes

i) Méthode d'évaluation :

Les IMMOBILISATIONS sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de revient, hors taxes déductibles. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont exclus et portés directement en charges d'exploitation de l'exercice.

Eléments constitutifs de l'infrastructure : Le mode d'amortissement utilisé pour l'ensemble des biens immobilisés est le mode linéaire.
Pour les équipements dits « passifs », la licence système d'information et les frais d'accès aux services, la durée d'amortissement retenue est la période allant de la date de mise en service jusqu'au terme de la concession.
Il en va de même pour les biens dits « actifs ». Par ailleurs, des provisions sont constituées tout au long de la durée d'exploitation pour leur renouvellement.

Eléments non constitutifs de l'infrastructure : Le mode d'amortissement pratiqué pour ces immobilisations est le mode linéaire de la date de mise en service jusqu'au terme de la concession.

Les AMORTISSEMENTS pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire exclusivement et en fonction des dispositions fiscales, et de leur durée de vie prévisionnelle.
Si la règle établie met en évidence une diminution durable de la valeur, une dépréciation est comptabilisée.

En ce qui concerne les IMMOBILISATIONS FINANCIERES, les titres de participations, et les autres titres immobilisés sont inscrits en comptabilité à leur coût d'acquisition; toutefois, les frais annexes non représentatifs d'une valeur vénale sont imputés directement en charges.
Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation des titres est constituée.

La valeur brute des STOCKS de marchandises et d'approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, à l'exclusion de tous frais financiers.

Les CREANCES ont été valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation étant pratiquée chaque fois que la valeur d'inventaire se trouve inférieure à la valeur comptable.

Les DEPRECIATIONS traduisent la constatation, en fin d'exercice, de la baisse de l'évaluation des éléments d'actifs par rapport à la valeur comptable nette (y compris les valeurs mobilières de placement).
Les PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES sont constatées dans le respect des principes énoncés par le CRCN° 2000-06 du 7/12/2006.

Les SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS font l'objet d'une reprise correspondant à un montant égal à la dotation aux amortissements affectés du rapport : Subventions/Immobilisations afin de tenir compte du caractère partiel de la subvention.

Vous trouverez dans le rapport des Commissaires aux Comptes en Annexe 1 du présent rapport la méthode de calcul retenue.

2) RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION DU RESEAU

a) Cartographie du réseau

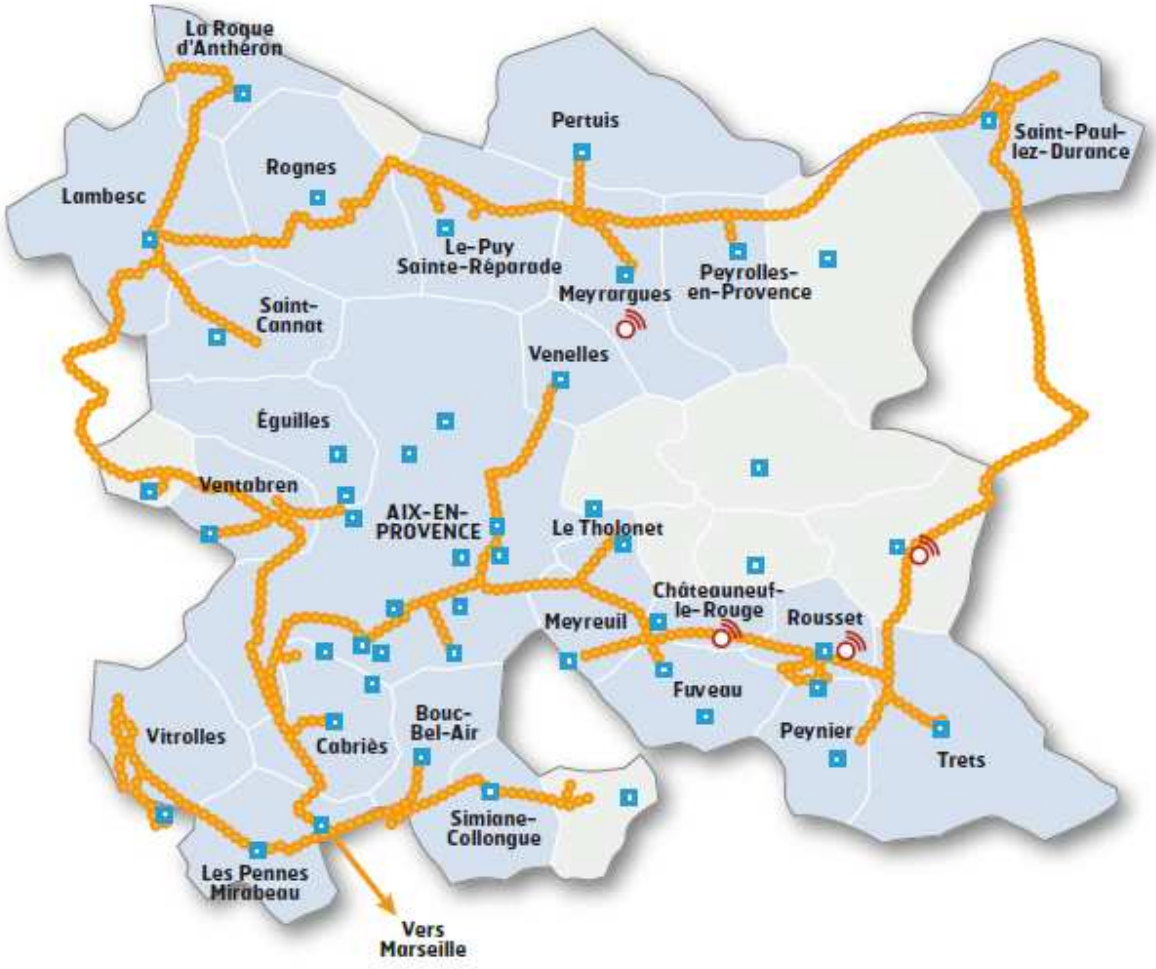

Cette carte correspond au réseau tel que constitué à fin 2011.

b) Rappel du projet

Le réseau backbone et de collecte de communications à très haut débit de la CPA est un réseau de plus de 319 km.

Ce réseau permet de raccorder 76 Z.A. réparties sur l'ensemble du territoire de la CPA dans le but d'améliorer l'attractivité du territoire et favoriser le développement des entreprises déjà implantées.

Autre objectif du réseau : la desserte à terme de 20 NRA dans le but de réaliser des opérations de dégroupage (18 lors du premier établissement du réseau et 2 autres au cours de l'année 2011).
Les 18 NRA dégroupés dans le cadre du 1er établissement sont les suivants :

Cabriès	Coudoux	La Roque d'Anthéron
Lambesc	Le Puy Ste Réparade	Le Tholonet
Luynes	Meyrargues	Peyrolles
Plan de Campagne	Puyloubier	Rognes
Rousset	Simiane	St Cannat
Saint Paul lez Durance	Trets	Ventabren

Pour des raisons externes à la CPA et à CAPAIX CONNECTIC, le NRA de l'Arbois a été retiré des NRA du 1er établissement au profit du NRA de Trets.
Courant 2011, le NRA de l'Arbois et celui de Venelles devaient à leur tour être dégroupés par CAPAIX CONNECTIC. La raison de leur non dégroupage est entièrement liée à des problématiques techniques et administratives propres à France Télécom.

Sur les quelques 110.000 lignes que compte le territoire de la CPA, le dégroupage des NRA permet à prêt de 40.000 lignes d'accéder à des offres en dégroupage total et de ce fait les usagers finaux ne sont plus tenus de disposer d'un abonnement France Télécom (économie d'environ 190 € T.T.C. par an pour les usagers qui résilient leur abonnement).

Conscient que le seul dégroupage des NRA ne permettrait pas de proposer 2 Mbps à tout usager implanté sur le territoire de la CPA, la convention de D.S.P. liant CAPAIX CONNECTIC et la CPA prévoit l'implantation d'antennes hertziennes pour les principales zones blanches et des solutions satellitaires pour les derniers cas.

c) Avancement des études et des travaux de la partie passive :

La recette générale sans réserve majeure du réseau a été prononcée le 23 décembre 2011 par la CPA.
A fin décembre 2011, la totalité des études et la totalité des travaux du réseau passif réalisés représentent un réseau total de 319 575 ml dont 139 310 ml de génie civil réalisé.

i) Avancement des études et des travaux de la partie active :

L'architecture du réseau actif a été finalisée en décembre 2009, permettant la commande des équipements du Réseau.

Concernant le Wimax, CAPAIX CONNECTIC a informé la CPA par courrier des difficultés rencontrées concernant le déploiement de cette technologie (problématique de commercialisation).
La CPA a donné son accord de principe sur la substitution de cette technologie par une technologie hertzienne alternative. CAPAIX CONNECTIC a pris contact avec des prestataires de technologies Wifimax et la CPA lui a fait part de son accord lors du comité de Pilotage qui s'est tenu le 16 février 2010.

Les études menées par NOMOTECH (filiale de SFR – groupe Vivendi) ont mené la CPA et CAPAIX CONNECTIC à valider les implantations d'antennes Wifimax sur les communes de :

- Puyloubier
- Chateauneuf le Rouge
- Rousset
- Meyrargues

Les études ont été finalisées au cours du 2nd trimestre de l'année 2010 et consécutivement à des réunions publiques, les antennes de Puyloubier, Chateauneuf le Rouge et Rousset ont été implantées sur des sites existants.
Concernant l'antenne de Meyrargues, les études menées ont conclu à une implantation sur un site existant appartenant à TDF. Cette antenne a été activée au cours du premier semestre 2011.

d) Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement :

i) Etat du suivi du programme :

(1) Réseau Passif

Concernant les travaux, la totalité des travaux de génie civil ont été réalisés à fin 2010. Pour autant, le programme initial des travaux a changé de façon significative par rapport à celui prévu initialement à la Convention.

Le programme prévisionnel de la Convention prévoyait :

- 126,2 km de travaux de génie civil à construire
- 91,8 km de cession de fourreaux Neuf Cegetel *(Axe Lambesc – Les Pennes Mirabeau & Axe Saint Paul Lez Durance – Peynier)*
- 13,9 km de mise à disposition de fourreaux de la ville d'Aix *(Axe Beauvalle – Aix les Platanes – Aix Pont de l'Arc),*
- 10,2 km de mise à disposition de fourreaux du CG13 *(Axe Plan de Campagne – Simiane Collongue),*
- 26,3 km de location de fibres en IRU auprès de Neuf Cegetel *(Axe Bassin le Realtor – Aix les Milles* – Aix Beauvalle)
- 21,7 km de location de fibres en IRU auprès d'Escota *(Axe Meyrargues – Saint Paul Lez Durance).*

Soit un total prévisionnel de 290 km de réseau

A fin décembre 2011, ce programme est le suivant :

- 139,3 km de travaux de génie civil à construire

Nous avons été amené à construire plus de génie civil qu'initialement car nous avons raccordé 76 Z.A. en lieu et place de 51 initialement prévues et nous n'avons pas pu disposer de certains tronçons qui devaient nous être mis à disposition par les collectivités (Ville d'Aix et CG13 notamment).

- 60,2 km de cession de fourreaux Neuf Cegetel *(Axe Lambesc – Les Pennes Mirabeau & Axe Bassin le Realtor – Aix les Milles)*
- 39,8 km de location de fourreaux en IRU auprès de Global Crossing *(Axe Saint Paul Lez Durance – Peynier)*
- 19,9 km de location de fourreaux en IRU auprès d'Escota *(Axe Aix Pont de l'Arc – Trets)*
- 33,0 km de location de fibres en IRU auprès d'Escota *(Axe Aix Beauvalle – Venelles & Axe Meyrargues – Saint Paul Lez Durance)*
- 7,0 km de location de fibres en IRU auprès de Neuf Cegetel *(Z.A. les Milles)*
- 7,5 km de location de fibres en IRU auprès de Completel *(Axe Aix les Milles – Aix Beauvalle)*
- 4,6 km de mise à disposition de fourreaux du CG13*. (Axe Plan de Campagne – Simiane)*
- 7,5 km de location de fibres en IRU auprès de Viatel (Axe Bassin le Réaltor- Marseille)

Soit un total actualisé de 319 km de réseau.

La raison essentielle du changement du programme prévisionnel réside dans les reprises d'infrastructures de la ville d'Aix et du CG13 initialement prévues.

Il s'est avéré que les infrastructures de la ville d'Aix étaient impropres à la constitution de l'ossature du réseau car discontinues, destinées à d'autres usages initialement que des réseaux de communications à très haut débit (éclairage public, réseau de pilotage de la signalisation routière etc.) et nécessitaient, de plus, des travaux de réfection.

Le cumul de ces deux points étant incompatibles avec les délais de construction prévus à la Convention, il a été convenu entre CAPAIX CONNECTIC et la CPA d'opter pour une autre alternative : contracter des IRU avec la société ESCOTA en lieu et place des infrastructures de la ville d'Aix notamment.

Pour information, les IRU sont une forme de location d'infrastructures sur une période longue (15 à 20 ans) et leur paiement s'effectue en une seule fois ; contrairement à la location où le règlement s'effectue de façon

annuelle ou mensuelle et de ce fait est soumis à une réactualisation (inflation, indice du cout de la construction etc.).

En ce sens les IRU (tout comme les locations) constituent un bien de reprise et non pas un bien de retour (ce qui est le cas pour la construction de génie civil et les rachats d'infrastructures) pour la CPA.

Ce changement représente plus de 8% du linéaire global du projet et impacte l'économie générale de CAPAIX CONNECTIC ce qui explique notamment une partie de l'augmentation des investissements de 1er établissement du délégataire et une partie du retard dans le lancement de la commercialisation de nos services en fibre optique à destination des entreprises.

A l'exception du renforcement du réseau en contrat de location de fibre sur l'axe Meyrargues – Saint Paul Lez Durance, l'ensemble des contrats ont été signés avec les différentes parties.

(2) Réseau Actif

A la fin de l'exercice 2011, 18 NRA sur 18 sont ouverts à la commercialisation. Vous trouverez supra dans la partie consacrée aux biens de retour (1-g-*2*) le détail des équipements actifs implantés de façon à pouvoir commercialiser les services sur les NRA.

Les NRA ouverts à la commercialisation sont les suivants :

Cabriès	Coudoux	La Roque d'Anthéron
Lambesc	Le Puy Ste Réparade	Le Tholonet
Luynes	Meyrargues	Peyrolles
Plan de Campagne	Puyloubier	Rognes
Rousset	Simiane	St Cannat
Saint Paul lez Durance	Trets	Ventabren

e) Analyse de la qualité du service rendu et les mesures proposées par le Délégataire pour une meilleure satisfaction des usagers

Concernant les services en fibre optique, l'analyse de la qualité du service rendu aux usagers pour l'exercice 2011 n'a pas pu être menée compte tenu du peu de recul sur la commercialisation desdits services.
Concernant les services DSL, la qualité du service rendu aux usagers ne peut être mesurée en tant que tel, CAPAIX CONNECTIC disposant de plus de 6.000 usagers à fin 2011.
Le bon indice concernant la qualité du service rendu est à trouver dans le rapport d'exploitation actif. Dans la mesure où le réseau de CAPAIX CONNECTIC n'a pas subi de pannes sur ses éléments actifs en 2011 et que le taux de disponibilité au trafic est de 100%, on peut penser que la qualité de service rendu aux usagers est optimum.

3) RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXPLOITATION DU RESEAU

a) Présentation générale :

L'exploitation du réseau concerne l'ensemble des activités nécessaires à la livraison des services, la gestion de leur qualité et de leurs évolutions et les interventions de maintenance préventive et curative.
Le premier établissement du réseau s'échelonnant entre septembre 2008 et Juin 2011, les premières activations du réseau avec prise en exploitation ont eu lieu en aout 2010.

i) Un centre d'exploitation 24/24 7/7

Afin de garantir la bonne exploitation du réseau, CAPAIX CONNECTIC s'appuie sur les centres d'exploitation de Forclum Numérique et SFR Collectivités qui lui apporte des ressources techniques et humaines nécessaires à sa mission de service public : experts réseau, ingénieurs et techniciens, plateformes et outils de supervision…

Le centre d'exploitation (ou NOC) assure les opérations suivantes qui restent néanmoins placées sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC :

Un service dit « Service Technique Client » est à disposition des Opérateurs pour la notification des incidents. Ce service est accessible 24h/24 et 7j/7. Chaque notification fait l'objet d'un Ticket d'Incident. Ce Ticket d'Incident est géré par le NOC qui, après identification du problème, décide de la procédure à appliquer : reconfiguration du Réseau, appel du mainteneur pour intervention sur site.

Le NOC exploite et supervise en temps réel les équipements du réseau. La plateforme de supervision surveille le bon fonctionnement des équipements techniques et le respect de la qualité du service demandé. Les équipements sont interrogés fréquemment (notion de polling) pour vérifier leur état et remontent des alertes en cas d'incidents (traps ou syslog) au système de supervision.

La supervision du Réseau est effective 24h/24, 365 jours par an sur l'ensemble des systèmes actifs installés. Elle concerne les activités suivantes :

- Surveillance en temps réel des systèmes (Equipements de communications électroniques et produits d'environnements associés),
- Pré-diagnostic des incidents intervenus sur les équipements actifs,
- Résolution des incidents et rétablissement du fonctionnement du Réseau via une intervention locale sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC
- Gestion du contrôle d'accès aux sites,
- Organisation des opérations de maintenance curative des équipements actifs et des infrastructures passives sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC,
- Organisation des opérations de maintenance des équipements actifs, des infrastructures passives, des boucles locales et liaisons dégroupées sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC.

ii) Les principales fonctions d'exploitation

- Recette des liaisons et prise en charge des infrastructures,
- Mise en exploitation des équipements,
- Raccordements (gestion et suivi des délais),
- Assurance de la disponibilité des services,
- Gestion des documentations et des supports pour maintenance des réseaux,
- Suivi des contrats de maintenance et des équipements de remplacement,

- Gestion de l'intégrité des réseaux.

b) <u>Compte rendu technique :</u>

i) Tableau de bord de disponibilité du réseau actif :

Les indicateurs donnés ci-dessous, correspondent au taux de disponibilité constaté sur le réseau actif pendant l'année 2011. Ce taux de disponibilité se mesure par service réseau, en prenant en compte les services qui se sont ouverts progressivement au cours de l'année 2011.

Cœur de Réseau

Taux de disponibilité

Nra

Taux de disponibilité

ii) Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités :

Les équipements installés sont neufs.

iii) Evolution de l'activité :

(1) Cœur de réseau actif

Le diagramme ci-dessous rend compte de la charge de trafic sur l'ensemble du cœur de réseau CAPAIX CONNECTIC. La lecture de ce diagramme permet de conclure que le taux de charge du cœur de réseau est maitrisé.

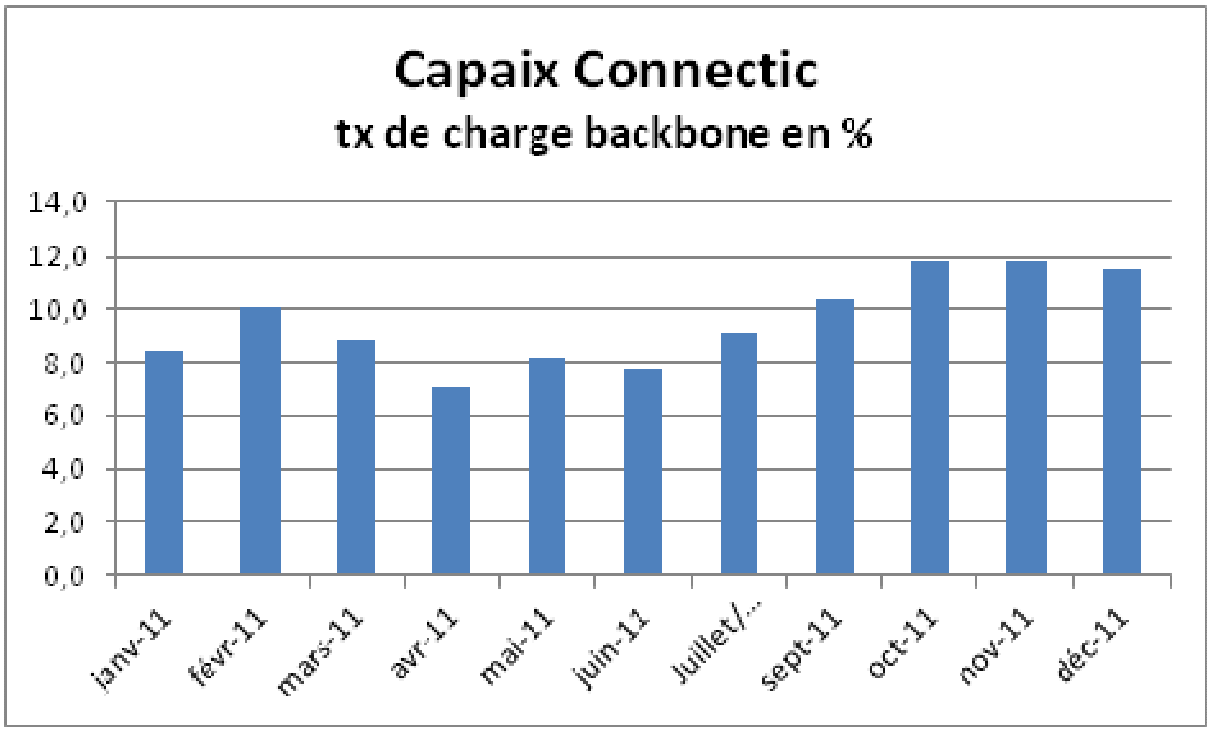

(2) NRA

Le diagramme suivant indique le taux de charge moyen sur l'ensemble des boucles de DSLAM.
Une boucle DSLAM consiste dans le regroupement sur une paire de fibre optique du trafic (les connexions des usagers finaux) de plusieurs NRA. L'organisation d'une boucle consiste à « chainer » une série de NRA entre 2 POPs.
Ces boucles permettent ainsi une meilleure optimisation des capacités optiques du réseau ainsi qu'une surveillance plus aisé.
Le réseau construit par CAPAIX CONNECTIC dispose à ce jour de 4 boucles DSLAM :

La boucle n°1 concerne les NRA de :
Venelles – Luynes - Ventabren – Saint Cannat

La boucle n°2 concerne les NRA de :
Europole de l'Arbois – Coudoux – Rognes – La Roque d'Anthéron – Le Puy Sainte Réparade.

La boucle n°3 concerne les NRA de :
Le Tholonet – Rousset – Trets – Puyloubier – Saint Paul Lez Durance – Peyrolles – Meyrargues.

La boucle n°4 concerne les NRA de :
Plan de Campagne – Simiane – Cabriès – Lambesc.

(a) Histogramme du taux de charge de l'ensemble des boucles NRA

Vous trouverez ci-dessous les histogrammes permettant de lire le taux de charge de chacune de ces boucles NRA.

Le taux de charge est maitrisé avec un taux toujours inférieur à 55 %.

(b) Histogramme du taux de charge de la boucle DSLAM n°1 :

Le taux de charge pour cette boucle DSLAM (Venelles – Luynes - Ventabren – Saint Cannat) est maitrisé.

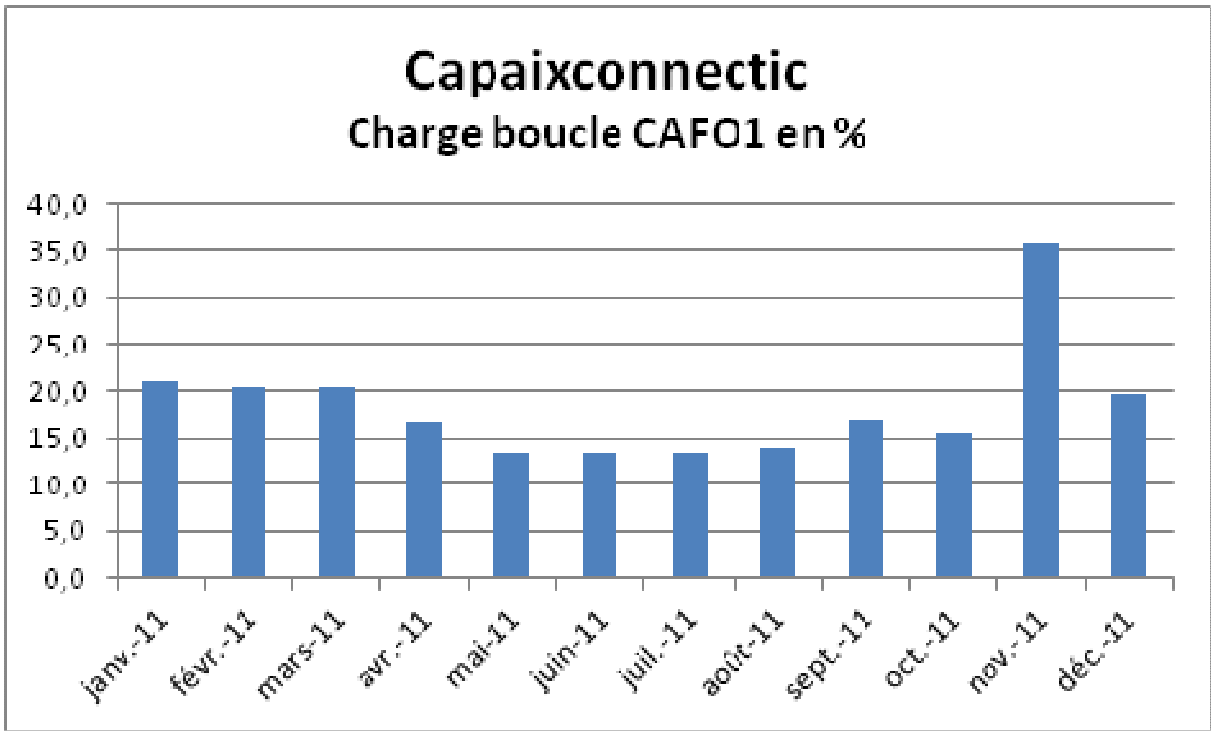

(c) Histogramme du taux de charge de la boucle DSLAM n°2 :

Le taux de charge pour cette boucle DSLAM (Europole de l'Arbois – Coudoux – Rognes – La Roque d'Anthéron – Le Puy Sainte Réparade) est maitrisé.

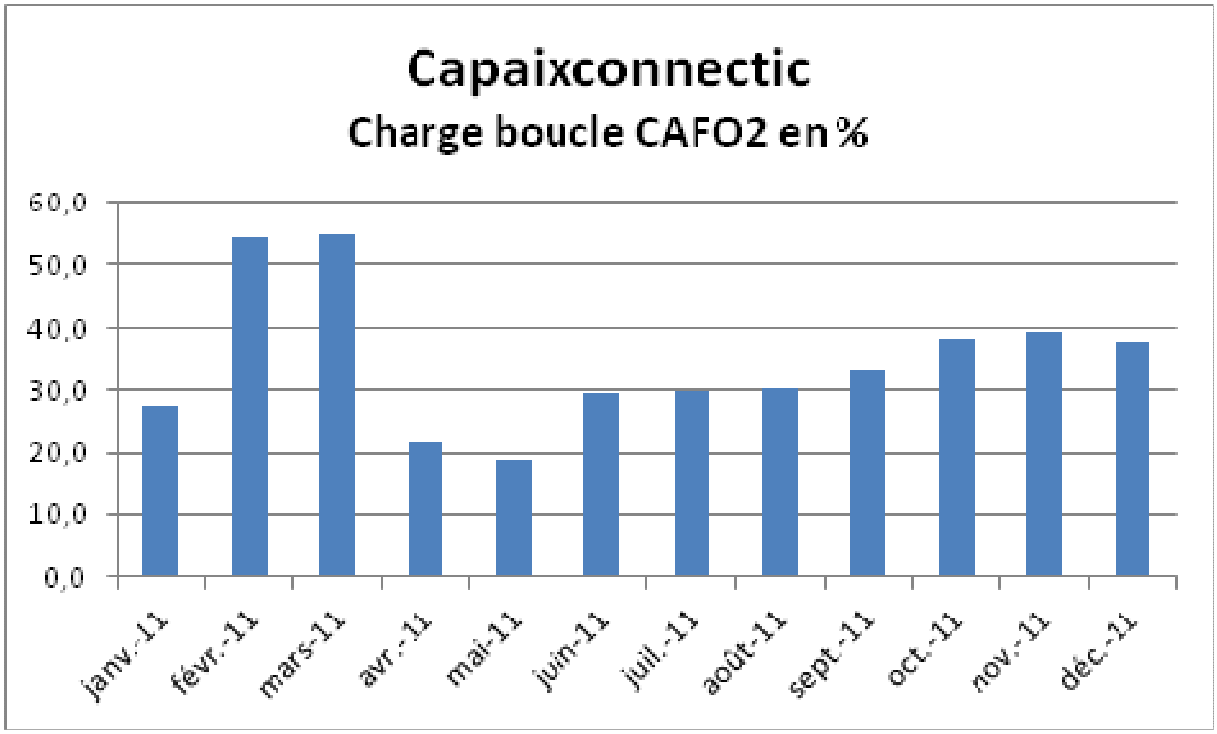

(d) Histogramme du taux de charge de la boucle DSLAM n°3 :

Le taux de charge pour cette boucle DSLAM (Le Tholonet – Rousset – Trets – Puyloubier – Saint Paul Lez Durance – Peyrolles – Meyrargues.) est maitrisé.

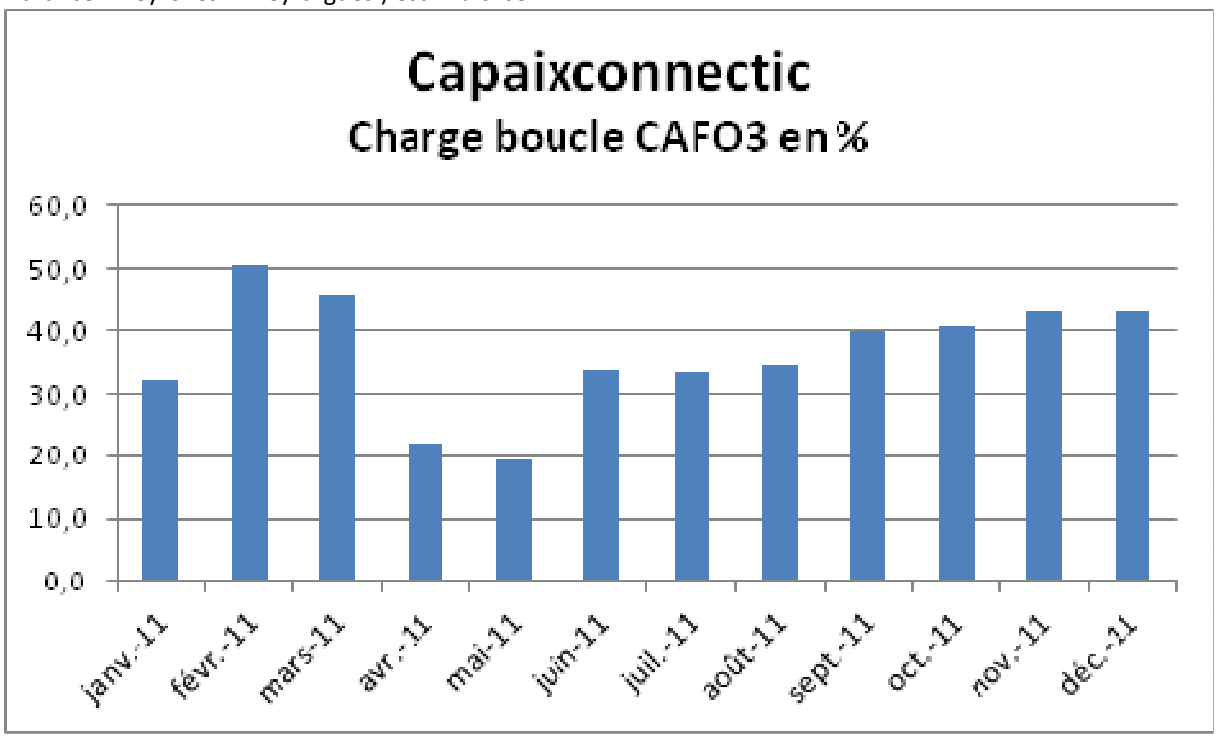

(e) Histogramme du taux de charge de la boucle DSLAM n°4 :

Le taux de charge pour cette boucle DSLAM (Plan de Campagne – Simiane – Cabriès – Lambesc..) est maitrisé.

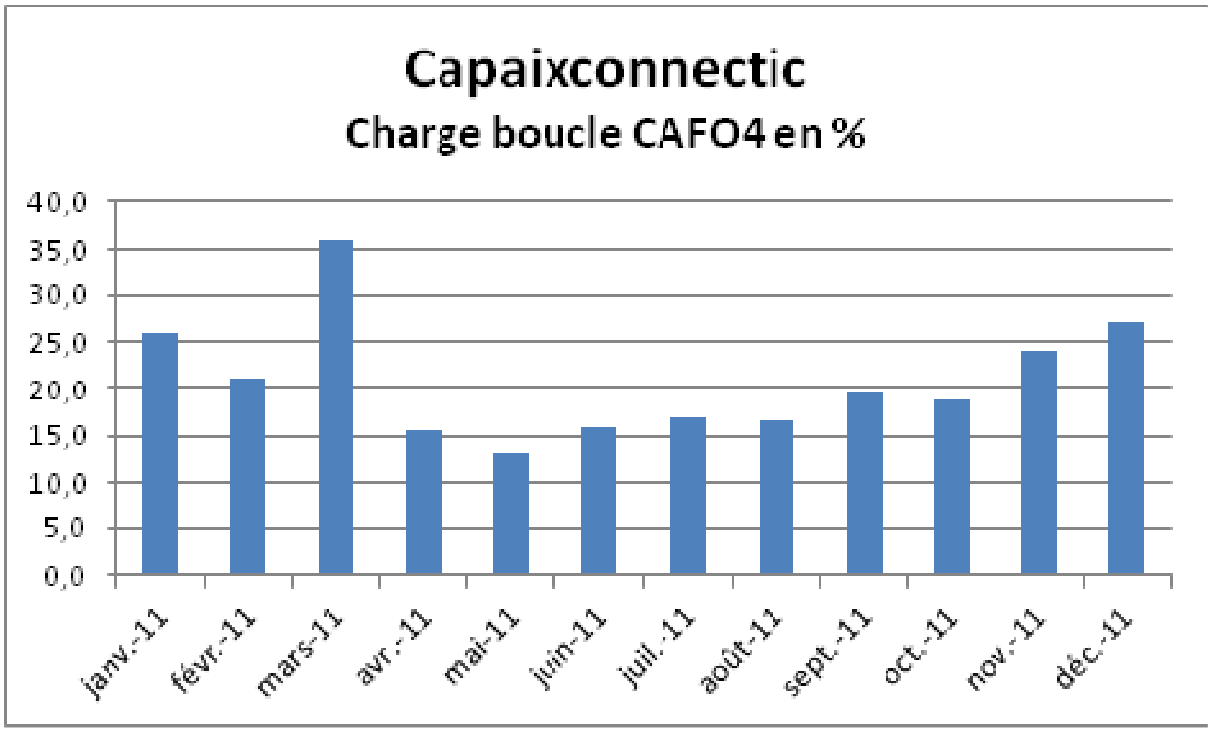

iv) Modification technique éventuelle de l'organisation des Services :

Aucune modification technique venant impactée l'organisation des services n'est intervenue en 2011.

v) Travaux d'entretien et de renouvellement :

Les équipements déployés sont neufs, l'ensemble des équipements font l'objet d'un contrôle visuel au titre de la maintenance préventive et d'un changement des filtres d'aération une fois par an.

vi) Inventaire annuel et consolidé des biens constituants le Réseau :

100% du linéaire ont été construits sur le territoire de la CPA au 31 décembre 2011. L'inventaire des biens constituant est indiqué dans le rapport d'activité financier dans les parties concernant l'inventaire des biens de retours et des biens de reprises.

vii) Evénements intervenus sur le réseau actif :

Aucun incident nécessitant une opération de maintenance curative sur les équipements actifs n'est intervenue en 2011.

viii) Etudes des capacités :

Les études menées à ce jour indiquent que le réseau ne fait pas état de sous-capacité à fin 2011.

ix) Enquête de satisfaction des usagers :

2011 marquant le démarrage de l'activité commerciale de CAPAIX CONNECTIC, aucune enquête de satisfaction des usagers n'a encore été menée.

x) Veille technologique :

Aucune technologie de rupture n'a encore fait jour et sollicite l'intérêt de CAPAIX CONNECTIC pour une éventuelle mise en œuvre sur le projet.

4) RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMERCIALISATION DU RESEAU :

a) Préambule et contexte marketing :

i) Notes sur les évolutions du marché

(1) Le marché GP

(a) Croissance forte HD

Au 31 décembre 2011, le parc total des accès achetés sur le marché de gros à France Télécom par les opérateurs alternatifs s'élevait à 11,5 millions d'accès, soit un accroissement de 0,82 million d'accès sur un an. Ces accès sont commercialisés par les opérateurs alternatifs sur les marchés de détail du haut débit par DSL, résidentiel et professionnel.

La technologie la plus répandue est le DSL avec plus de 99,1% de la population éligible à cette technologie, suivi par le câble coaxial. D'autres supports permettent l'accession au Haut débit comme le satellite, le Wimax ou le Wi-fi.

La totalité des NRA sont aujourd'hui équipés en DSL en métropole et dans les DOM, et 99,1 % des lignes cuivre sont éligibles à un service haut débit. La couverture en dégroupage atteint désormais 85,3 % de la population, avec plus de 6.000 NRA dégroupés à la fin de l'année 2011.

Grâce aux RIP notamment, le dégroupage touche environ 6.000 NRA, soit environ 35% du parc total de centraux téléphoniques en France. Au 31 décembre 2011, le marché compte près de 21 millions d'abonnés au DSL, soit une progression sur un an de +7% (Source ARCEP – Observatoire 4T2011). Cette croissance porte le taux d'équipement moyen national autour de 73,6%.

Les offres aujourd'hui proposées à la population française se sont généralisées autour du "triple-play" dans les zones dégroupées, permettant ainsi de nouveaux usages tels que la VOD (Video on demand). L'année 2011 a confirmé la percée des offres « quadruple-play » du marché qui allie service internet, téléphonie fixe, télévision et téléphonie mobile.

(b) Le marché des FAI Grand Public : Bonne percée de Free et sa nouvelle box

L'année 2011 a été caractérisée par une très belle performance de Bouygues Télécom dont l'offre « quadruple-play » lancée en 2010 a poursuivi sa percée (+ 433.000 abonnés supplémentaires sur 2011).
L'autre FAI a tiré son épingle du jeu est Free qui avec son offre Revolution et sa nouvelle box associée (lecteur blue ray, disque dure multimédia, offre VOD et TVOD importante, jeux en ligne, design Starck) réalise malgré la décroissance d'Alice (autre marque du groupe Illiade, la maison mère de Free) une des plus fortes conquêtes (+ 315.000 abonnés supplémentaires sur l'année).
Après une perte de vitesse en 2010 due au lancement tardif (dernier trimestre 2010) de son offre « quadruple-play » (Open) Orange signe en 2011 une performance honnête (+391.000 abonnés sur 2011).
Au final, seul SFR a légèrement moins performé que ses concurrents, même s'il enregistre tout de même 155.000 abonnés supplémentaires en 2011.

FAI	Cumul 2009	Parts de marché	Cumul 2010	Parts de marché	Cumul 2011	Parts de marché
Orange	8 880 000	48,00%	8 879 000	47,00%	9 598 000	45,86%
Free + Alice	4 456 000	24,09%	4 504 000	23,84%	4 849 000	23,17%
SFR	4 444 000	24,02%	4 592 000	24,31%	5 042 000	24,09%
Bbox	311 000	1,68%	428 000	2,27%	1 124 100	5,37%
Autres	409 000	2,21%	488 000	2,58%	315 000	1,51%
Total	18 500 000		18 891 000		20 928 100	

(c) Quelles évolutions sur 2012 ?

Le succès des offres « quadruple-play » en 2011 sera très certainement remis en cause en 2012 avec l'arrivée de Free sur le marché du mobile. Les percés effectués sur ce marché a poussé les acteurs établis à revoir profondément leurs offres en s'appuyant désormais sur des marques « low-cost », ce qui – dans les faits - remet en cause la pertinence des offres « quadruple-play ».

Autre point qui marquera sans aucun doute l'année 2012 : le démarrage des études FTTH dans la Zone Moyennement Dense définie par l'ARCEP.
Pour rappel, la totalité des 34 communes de la CPA est concernée par le déploiement du FTTH d'ici 2020, et les études ont démarrés sur Aix et Vitrolles au cours du premier trimestre 2012.

(2) Le marché « Pro »

(a) Etat du marché en 2011 :

Comme le Marché Grand public, le marché « Pro » continue son développement avec un taux de pénétration de l'internet au sein des entreprises de plus de plus important.

D'après l'Insee aujourd'hui 98% des entreprises sont équipées en ordinateurs et 97% des entreprises de plus de 10 salariés ont un accès internet (dont 9 entreprises sur 10 ont un accès haut débit).

Les TIC sont donc devenus un enjeu incontournable pour les entreprises avec notamment le développement des services bancaires en lignes, la E-administration, les visioconférences, les développements des outils de travail collaboratifs internes à l'entreprise mais aussi avec ses partenaires, qu'il s'agisse de ses Clients, de ses Fournisseurs ou de ses confrères.

La majorité des acteurs majeurs du marché « Pro » sont clients des réseaux RIPs.

Ils sont segmentés en 4 typologies d'acteurs :

- Les nationaux : SFR, Bouygues télécom, Orange, Altitude
- Les internationaux : Verizon, Colt, BT, Worldcom
- Les FVNO (opérateurs de réseaux fixes virtuels : les opérateurs qui ne possèdent pas d'infrastructure de réseau) : Alsatis, Acropolys, Celeste
- Les « locaux » : Jaguar Networks, Pacwan.

Sur le segment des PME et des GE, les opérateurs ont intensifié la commercialisation d'offres de services indépendantes du débit, mais nécessitant la fourniture du service en fibre optique. La mise en œuvre de cette

nouvelle approche se traduit par les baisses tarifaires pratiquées sur le débit de référence qu'est le 10 Mbit/sec.
Sur le segment des TPE, la capillarité dans les Z.A. et les nouvelles offres LGC RCA ainsi que les offres de gros de France Télécoms sur les sites dits « popés » participe à la mise en œuvre d'offres en fibre optique à bas débit de façon à concurrencés les offres SDSL dans les territoires où la qualité du cuivre ne permet pas une qualité de services satisfaisante.

(b) Quelles évolutions en 2012 ?

Orange propose depuis décembre 2011 une offre très agressive afin de répondre aux attentes en Très Haut Débit des TPE et PME avec une nouvelle offre : « La Fibre Pro », une offre 100 % fibre et à débit symétrique 100 Mbits/sec qui, pour un tarif attractif (à partir de 69 € H.T. / mois), permet aux professionnels de bénéficier de la qualité et de la puissance d'un réseau 100 % fibre de bout en bout avec un débit symétrique de 100 Mbits/sec. Par rapport au débit ADSL classique, cette solution permet un débit de plus de cinq fois supérieur en réception à plus de 100 fois supérieur en envoi.
Ce type d'offre représente une menace importante pour l'avenir des offres de services proposées par CAPAIX CONNECTIC, car comme le précise le communiqué de presse d'Orange : « Comme elle s'adresse aux petites entreprises et aux professionnels, la « Fibre Pro » s'appuie sur le réseau en fibre optique (FTTH) qu'Orange est en train de déployer en France. L'objectif est d'apporter la fibre d'ici 2015 à 3 600 communes réparties dans 220 agglomérations incluant l'ensemble des grandes villes et des villes moyennes en France».
Les 34 communes de la CPA faisant parties du plan FTTH d'Orange, ce type d'offres pourrait être proposé dès 2012-2013 aux entreprises des villes d'Aix-en-Provence et Vitrolles.

Ce nouveau type d'offres à un tel niveau de prix, est un phénomène totalement imprévisible, sur lequel CAPAIX CONNECTIC n'a aucune influence, et préfigure du niveau de prix qui devra être proposé aux clients de la DSP (une diminution par 15 des tarifs actuellement proposés), afin que les usagers du Pays d'Aix puissent bénéficier des services associés au réseau Très Haut Débit de la CPA.

b) <u>Commercialisation :</u>

L'une des missions de CAPAIX CONNECTIC est de permettre aux collectivités de renforcer l'attractivité de leurs territoires en développant l'usage des services numériques, sur les marchés entreprises, collectivités et résidentiels :

- Dynamiser le libre jeu du marché en accueillant plus d'opérateurs sur le territoire
- Favoriser le développement de services innovants, à moindre coût pour plus de compétitivité des entreprises ou une meilleure satisfaction des citoyens

L'enjeu est donc multiple :

- créer les conditions technico-économiques de la venue d'opérateurs,
- les accompagner dans le développement d'offres pertinentes sur le territoire.

Nous devons donc répondre aux enjeux des usagers opérateurs de service et de leurs clients utilisateurs finaux. La présence locale de CAPAIX CONNECTIC est particulièrement déterminante pour comprendre les enjeux locaux et y apporter des réponses adaptées au contexte local.

L'activité commerciale est organisée en 4 pôles :

- Un pôle technico-commercial (dirigé depuis 2011) par P.T. Beun dont les missions sont les suivantes :
  - Apporter un soutien aux équipes commerciales des opérateurs en avant-vente dans la définition des solutions techniques
  - Garantir le bon déploiement des projets en support des équipes d'exploitation.

- Un pôle Administration des Ventes pilotées depuis Boulogne par notre partenaire SFR Collectivités dont les missions sont les suivantes :
  - Réception et saisie des commandes, suivi des commandes
  - Suivi des commandes spécifiques, coordination des entités opérationnelles.
  - Facturation, gestion des relances des impayés, production de tableaux de bords commerciaux, gestion des contrats clients.

- Un pôle vente aux acteurs grands publics nationaux sur le marché résidentiel dirigé par L. Dubois depuis Boulogne :
  - Commercialisation des offres lignes d'accès ADSL et des offres d'infrastructure type FON (location de Fibre Optique Noire) auprès des opérateurs nationaux.
  - Lancement des nouveaux opérateurs de service : définition des procédures, des interconnections, montée en compétence des équipes techniques de ces opérateurs,

- Un pôle vente « Pro » dont les missions sont les suivantes (également dirigé par P.T. Beun) :
  - Promouvoir directement les usages auprès des clients finaux à travers des rendez-vous clients
  - Animer un réseau de partenaires, opérateurs locaux et nationaux présents localement

Vous trouverez ci-dessous un tableau de suivi des principaux services proposés par CAPAIX CONNECTIC :

Tableau de suivi du cumul des Abonnés ADSL et du nombre de NRA en Production par rapport aux prévisions Plan d'Affaires initial :

NRA	janv.-11	févr.-11	mars-11	avr.-11	mai-11	juin-11	juil.-11	août-11	sept.-11	oct.-11	nov.-11	déc.-11
CABRIES										106	298	306
LAMBESC	721	734	733	732	732	724	734	735	730	724	722	722
MEYRARGUES	192	204	206	212	216	216	220	219	218	228	233	246
PLAN DE CAMPAGNE		10	93	98	112	118	126	128	135	138	144	144
PEYROLLES	321	337	348	361	358	363	374	386	386	389	396	402
PUYLOUBIER	126	134	132	138	143	142	145	147	154	157	157	157
LE PUY STE REPARADE	340	353	360	376	379	381	396	404	401	408	409	409
ROGNES	320	332	343	349	369	379	388	395	401	409	421	430
LA ROQUE	295	301	320	323	328	335	337	340	347	361	366	371
ROUSSET	280	293	297	306	323	327	341	346	355	367	368	376
SAINT CANNAT	384	401	407	405	407	414	413	417	414	423	426	430
SAINT PAUL LEZ DURANCE	51	57	62	66	69	73	73	77	74	76	77	77
SIMIANE										27	296	332
LE THOLONET	205	215	222	227	234	244	252	257	263	260	263	268
TRETS	406	592	581	586	635	657	662	676	678	682	696	713
VENTABREN	202	290	295	307	314	322	318	318	323	334	345	350
COUDOUX	331	340	349	353	361	368	378	386	386	387	392	394
LUYNES										8	262	299
TOTAL	4174	4593	4748	4839	4980	5063	5157	5231	5265	5484	6271	6426
Nouveaux Abonnés	1260	419	155	91	141	83	94	74	34	219	787	155

Graphique de suivi du cumul des Abonnés ADSL et du nombre de NRA en Production par rapport aux prévisions Plan d'Affaires initial :

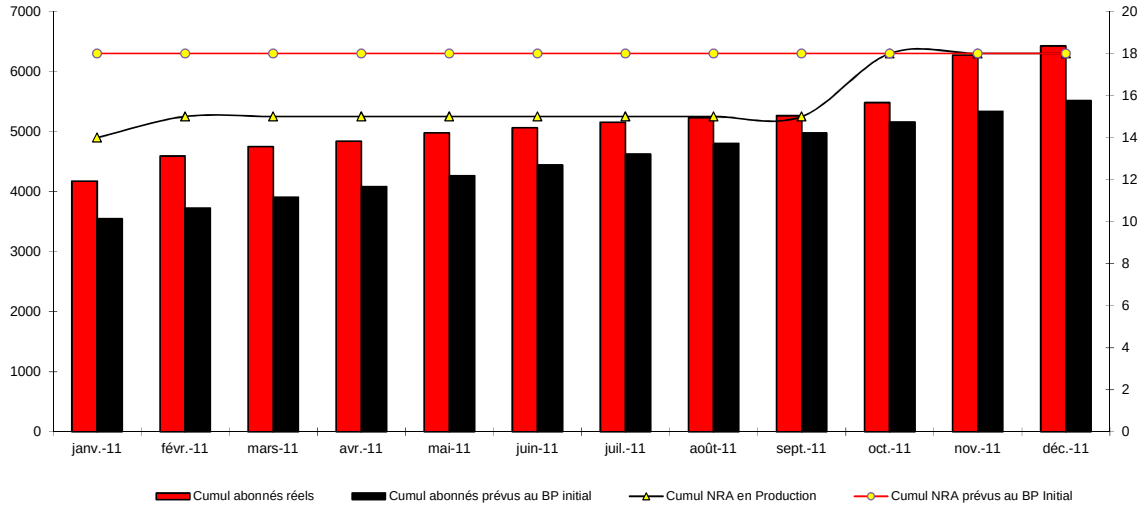

Tableau de suivi du cumul des contrats Lan To Lan signés par rapport aux prévisions du Plan d'Affaires initial :

LAN TO LAN	2008	2009	2010	2011	2012
Total contrats Lan To Lan Réel & Prévision 2012 révisée	-	-	-	9	70
Total recettess Lan To Lan BP Réel & Prévision 2012 révisée	- €	- €	- €	227 505 €	691 740 €
Total contrats Lan To Lan BP initial	-	-	30	61	79
Total recettes Lan To Lan BP initial	- €	116 596 €	349 787 €	607 740 €	717 831 €

L'écart entre les prévisions initiales et le réel en matière de signature de contrats s'explique notamment du fait que :

- Les PME et TPE ciblées par CAPAIX CONNECTIC sont depuis 2008 frappées par la crise économique et effectuent des arbitrages en termes de frais généraux qui ne sont pas en faveur d'un passage de leur télécommunication vers des services en fibre optique.

- Les opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC qui devaient transformer une partie importante de leurs clients SDSL en client Lan to Lan, ne le font pas, par crainte de perdre ces clients lors des phases de renouvellement de ces marchés. Aussi, ont-ils parfois un discours à contre-courant du nôtre afin de conserver ces derniers.

- L'impossibilité pour les opérateurs locaux d'accéder à un Pop international directement depuis le réseau du Pays d'Aix.

Pour information, CAPAIX CONNECTIC a révisé sa stratégie de raccordement en 2011 et a réalisé l'implantation d'une porte de collecte à Netcenter (Marseille).

Par ailleurs CAPAIX CONNECTIC rencontre un problème structurel lié à la Délégation qui nous a été confiée :

- Le réseau commandé par la CPA ne prévoit pas la desserte des entreprises jusqu'à leur bâtiment en Z.A. et ceci représente un frein important à la commercialisation.

- La traversée d'Aix en Provence ne peut se faire sur la base d'un réseau dense d'infrastructures mobilisables comme initialement prévu et nécessite des travaux de génie civil, le recours à des infrastructures tierces de façon quasi systématique, ce qui a pour conséquence de renchérir les frais d'approches des usagers et au final nous conduit à ne pas pouvoir exploiter ce bassin important d'entreprises situées dans Aix en Provence.

i) Modification éventuelle de l'organisation des Services :

Au cours de l'exercice 2011 aucune nouvelle offre de services et aucune modification n'a été apportée au catalogue tarifaire de CAPAIX CONNECTIC.

c) Communication

La CPA et CAPAIX CONNECTIC se sont rapidement coordonnés sur la stratégie de communication à développer autour du projet.

Il a été convenu que:

CAPAIX CONNECTIC communique avec les opérateurs.

La CPA communique avec les élus en collaboration avec CAPAIX CONNECTIC.

La CPA et CAPAIX CONNECTIC communiquent en concertation avec le grand public et les entreprises.

Il s'agit d'un partenariat, où chaque partie doit informer l'autre, pour que le dialogue et les prises de paroles de l'un comme de l'autre soit cohérentes.

i) Les outils de communications mis en œuvre :

(1) Le site internet :

Le site met en avant la mission de service public portée par CAPAIX CONNECTIC et les bénéfices qui vont être apportés par le projet.

Il est également possible, grâce à ce site, de consulter le planning travaux, les différentes technologies mises en œuvre, les images du projet.

Ce site permet de disposer une information concernant :
- Les Opérateurs présents,
- La couverture disponible pour chacune des 34 communes du Pays d'Aix.

Ce site a fait l'objet d'une refonte au cours de l'année 2011, afin de mieux répondre aux besoins de l'exploitation et de c'est doté de contenus vidéos et a désormais pour principale mission de proposer une plateforme pédagogique sur les usages et avantages de la fibre optique pour les PME et TPE.

ii) Les plaquettes :

Deux plaquettes avaient déjà été diffusées au cours des exercices 2010 et 2011 à l'ensemble des acteurs de la CPA et dans les mairies notamment.

La première plaquette est une plaquette à destination du grand public de façon à l'informer du projet, de qui fait quoi et de l'apport du projet pour les habitants du territoire de la CPA.

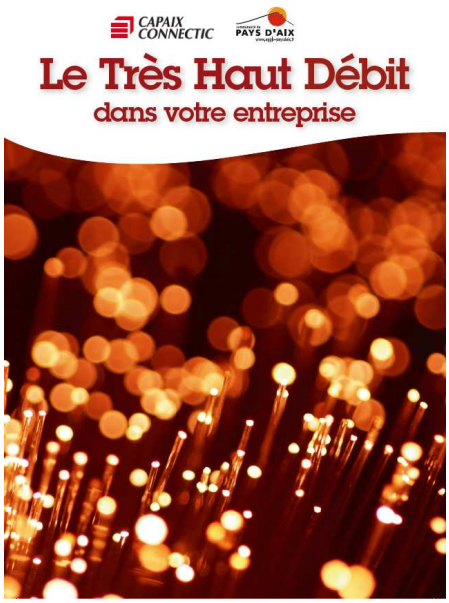

Le seconde plaquette à destination des entreprises, est plus axée sur les usages et avantages de la fibre optique et dispose de témoignages de premières entreprises qui disposent d'offres à très haut débit grâce au réseau mis en œuvre par CAPAIX CONNECTIC.

Cette dernière plaquette a été réactualisée au cours de l'année 2011 afin d'actualiser la liste des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC, mais également afin d'intégrer une « check-list » dédiée au projet du passage à la fibre optique (ce qu'il faut faire pour bien tout budgéter, ce qu'il ne faut pas oublier, quelles questions à se poser etc.).

d) Enjeux et Perspectives 2012

Les principaux et enjeux relatifs au développement de l'activité CAPAIX CONNECTIC pour 2012 sont structurés autour de trois axes :

i) Sur le segment grand public :

Le principal enjeu 2012 reste la commercialisation des nouveaux NRA que sont ceux de l'Europole de l'Arbois et de Venelles.
Par ailleurs, de nouvelles démarches commerciales sont lancées afin de permettre l'intégration de nouveaux clients F.A.I. sur cette gamme de services (Bouygues Télécom & Free notamment).

ii) Sur le segment « Pro » :

Les leviers de développement et axes d'amélioration sont :

- Le développement de notre base d'information sur les réseaux existant dans les Z.A. et sur le territoire de la CPA afin de minimiser les travaux de génie civil dans le cadre des raccordements clients en Lan to Lan et réduire le temps de mise à disposition des services,
- Une approche par zonage des frais de raccordements. Le principe est de réussir à proposer à nos opérateurs clients des « zones vertes » dans lesquelles les frais de raccordements et de mises en services sont forfaitaires et ne nécessitent pas une demande préalable de devis. Cette nouvelle approche pourrait permettre de raccourcir les délais de contractualisation avec nos clients.

- La poursuite de l'éducation du marché des Pro en matière d'usage et avantage de la fibre optique au travers d'outils de communications (nouvelle plaquette et nouveau site internet) et d'événements spécifiques (réunions d'association de Z.A. etc.)

iii) Sur le segment infrastructure :

L'augmentation du trafic sur les réseaux mobiles portés par la diffusion massive des offres 3G/3G+ et des nouveaux terminaux mobiles tels que l'IPhone se traduit par un accroissement des besoins en capacité des opérateurs mobiles au niveau des réseaux capillaires, de collecte et de transport. Le réseau de la DSP est en mesure de répondre aux besoins des opérateurs mobiles et de faciliter ainsi à l'extension de la couverture 3G/3G+ sur le territoire de la DSP.
Ceci doit faire l'objet d'une nouvelle offre de location en fibre optique noire auprès des opérateurs mobile et ce sans distinction de distance parcouru jusqu'au point de livraison.

Par ailleurs, des besoins apparaissent dans le transit de données entre Paris, Marseille et Nice, de même sur ce marché qui s'adresse essentiellement aux opérateurs de transit, CAPAIX CONNECTIC doit réfléchir à la mise en œuvre d'une solution pour du trafic de transit uniquement et sans « cabotage » au sein de la CPA.

5) ANNEXE 1 : RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2011

6) ANNEXE 2 : ETAT DES EFFECTIFS

Nombre d'agents : Non applicable.
Qualification des agents : Non applicable.
Evolution des rémunérations : Non applicable.
Taux de rotation : Non applicable.
Absentéisme : Non applicable.

Le Délégataire ne dispose pas de salariés propres à ce jour.
En revanche le Délégataire dispose de salariés mis à sa disposition au travers des contrats de gestion conclus avec ses actionnaires EIFFAGE et SFR Collectivités notamment.
De même au travers du contrat de conception construction conclus avec le groupement concepteur constructeur constitué de Forclum et SFR Collectivités, le Délégataire dispose de moyens techniques et humains mis en œuvre de façon à réaliser le réseau qui a été confiée par l'Autorité Délégante.

Depuis la création de CAPAIX CONNECTIC une équipe de 7 personnes a été constituée.

Cet effectif s'appuie sur les ressources propres des sociétés mères EIFFAGE et SFR Collectivités, à la fois dans le domaine de la construction, mais également dans le domaine de l'exploitation des réseaux et de leur commercialisation.

CAPAIX CONNECTIC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

pwc

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

Aux associés,
CAPAIX CONNECTIC
Z.I. Pôle d'activité d'Aix les Milles
420, rue George Claude
13100 AIX-EN-PROVENCE

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CAPAIX CONNECTIC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2012

Le Commissaire aux Comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Yan Ricaud

CAPAIX CONNECTIC

420, rue Georges Claude - Z.I.
Pôle d'activités Aix Les Milles
13100 Aix en Provence

Comptes annuels au 31 décembre 2011

SOMMAIRE

BILAN

Bilan actif 1
Bilan passif 2

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat partie 1 3
Compte de résultat partie 2 4

ANNEXE 5

Règles et méthodes comptables 6

Informations sur Bilan et Compte de résultat 8

Etat de l'actif immobilisé 9
Etat des amortissements 10
Composition du capital social 11
Variation des capitaux propres 11
Etat des échéances, des créances et des dettes 12
Charges à payer 13
Produits à recevoir 14
Charges et produits constatés d'avance 15
Charges et produits exceptionnels 16
Ventilation du chiffre d'affaires 16

Engagements financiers et autres informations 17

Identité sociétés mères consolidant société 18
Résultats des cinq derniers exercices 18

BILAN ACTIF

Rubriques	*Montant Brut*	*Amortissements*	*31/12/2011 (12)*	*31/12/2010 (12)*
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	16 394 894	877 081	15 517 813	7 194 477
Immobilisations en cours				8 078 059
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**16 394 894**	**877 081**	**15 517 813**	**15 272 536**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 082 315		1 082 315	370 760
Autres créances	470 565		470 565	675 229
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	724 566		724 566	2 562 176
(dont actions propres :)				
Disponibilités	5 596		5 596	26 173
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 223 844		1 223 844	1 140 657
ACTIF CIRCULANT	**3 506 886**		**3 506 886**	**4 774 994**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**19 901 780**	**877 081**	**19 024 699**	**20 047 530**

BILAN PASSIF

Rubriques	*31/12/2011 (12)*	*31/12/2010 (12)*
Capital social ou individuel (dont versé : 442 000)	442 000	442 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	(395 968)	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**(1 099 403)**	**(395 968)**
Subventions d'investissement	7 457 478	7 788 291
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**6 404 107**	**7 834 324**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	9 576 195	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 599 682	4 041 227
Dettes fiscales et sociales	133 711	60 760
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	311 004	8 111 219
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**12 620 592**	**12 213 206**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**19 024 699**	**20 047 530**

Résultat de l'exercice en centimes **-1 099 403,06**

Total du bilan en centimes 19 024 699,04

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	*France*	*Exportation*	*31/12/2011 (12)*	*31/12/2010 (12)*
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 662 457		1 662 457	310 000
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**1 662 457**		**1 662 457**	**310 000**
Production stockée				
Production immobilisée			986 613	8 104 667
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			0	
PRODUITS D'EXPLOITATION			**2 649 070**	**8 414 667**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 203 080	8 711 852
Impôts, taxes et versements assimilés			2 623	500
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			741 336	135 745
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 947 039**	**8 848 097**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**(1 297 969)**	**(433 430)**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				50 075
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			7 528	1 359
PRODUITS FINANCIERS			**7 528**	**51 434**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			139 775	75 180
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**139 775**	**75 180**
RESULTAT FINANCIER			**(132 248)**	**(23 746)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**(1 430 216)**	**(457 176)**

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	*31/12/2011 (12)*	*31/12/2010 (12)*
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	330 813	61 209
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**330 813**	**61 209**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**330 813**	**61 209**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**2 987 411**	**8 527 309**
TOTAL DES CHARGES	**4 086 814**	**8 923 277**
BENEFICE OU PERTE	**(1 099 403)**	**(395 968)**

ANNEXE

PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS

La société CAPAIX CONNECTIC SAS a été constituée le 19 novembre 2008 avec un capital de 37 000 €.
En date du 02 juin 2009, une première augmentation de capital a été réalisée pour porter celui-ci à hauteur de 221 000 €.
En date du 20 novembre 2009, une deuxième augmentation de capital a été réalisée pour porter celui-ci à hauteur de 442 000 €.
Elle a pour objet le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation de l'ensemble du réseau haut débit pour la communauté d'agglomération du Pays d'Aix dans le cadre de la convention de Délégation de Service Public.

La société a signé le contrat de Délégation de Service Public en date du 18 aout 2008 et notifié le 22 septembre 2008 pour une durée de 20 ans.

Le coût d'investissement est estimé à 16 526 958 € et la subvention demandée de 7 850 000 €.
Au cours de l'année 2008/2009, la société a perçu 3 406 697 € de subvention.
Le solde de 4 442 803 € a été versé dans le courant de l'année 2010, le montant total de la subvention est donc porté à la somme de 7 849 500 €.
La première livraison du bien a été réalisée au 1er septembre 2010 à hauteur de 7 330 222 €.
Courant 2011, le solde de l'ouvrage a été livré et représente un montant brut de 16 394 893.62 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Introduction

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du Plan Comptable Général adopté par le Comité de la Règlementation Comptable le 29 avril 1999.

Les immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût de revient historique. Les intérêts intercalaires et certaines charges directement ou indirectement affectées à la construction et au financement du projet pendant la période de construction de l'ouvrage jusqu'à la date de mise en service sont incorporés au coût de la construction.

Les amortissements

La méthode utilisée pour le calcul des amortissements des immobilisations est linéaire.
La convention de concession est conclue pour une durée de 20 ans et entre en vigueur dès sa notification ; la fin est fixée au 22 septembre 2028.
En conséquence la première livraison du 01 Septembre 2010 pour un montant brut de 7 330 222 € sera amortie sur une période de 18 années.
La deuxième livraison du 31 mars 2011 pour un montant de 7 506 968 € sera amortie sur une période de 17 ans et 05 mois.
La troisième livraison du 01 decembre 2011 pour un montant de 1 557 703.62 € sera amortie sur une période de 16 ans et 9 mois.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances qui présentent des difficultés de recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

Subvention d'équipement

Dans le cadre du contrat de concession, une subvention de 7 849 500 € a été accordée par la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence.

La subvention est amortie au fur et à mesure via un compte de quote-part de subventions d'investissement inscrites au compte de résultat, de nature exceptionnelle sur une durée s'étalant de la date de mise en service jusqu'à la fin du contrat de concession soit 22 septembre 2028.

Valeurs mobilières de placement

Des provisions pour dépréciations sont constituées lorsque leur valeur vénale est inférieure à la date de la clôture à leur coût d'entrée en portefeuille.
Ce poste comprend des SICAV de trésorerie dont la valeur de marché n'est pas significativement plus importante que la valeur nette comptable.

AUTRES INFORMATIONS

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liés à cette mission sont mentionnés dans l'Annexe aux comptes consolidés du groupe EIFFAGE.

INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT

IMMOBILISATIONS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Réévaluation*	*Acquisit., apports*
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements	7 330 222		9 064 672
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	8 078 059		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**15 408 281**		**9 064 672**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	**15 408 281**		**9 064 672**

Rubriques	*Virement*	*Cession*	*Fin d'exercice*	*Valeur d'origine*
FRAIS ETABLIST, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn.,matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers			16 394 894	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	8 078 059			
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**8 078 059**		**16 394 894**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL	**8 078 059**		**16 394 894**	

AMORTISSEMENTS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Dotations*	*Reprises*	*fin d'exercice*
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencemnts, aménagmnts				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers	135 745	741 336	0	877 081
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**135 745**	**741 336**	**0**	**877 081**
TOTAL GENERAL	**135 745**	**741 336**	**0**	**877 081**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	*Dotations*			*Reprises*			*Mouvements amortissements fin exercice*
	Différentiel de durée et autres	*Mode dégressif*	*Amort.fisc. exception.*	*Différentiel de durée et autres*	*Mode dégressif*	*Amort.fisc. exception.*	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	*Début d'exercice*	*Augmentations*	*Dotations*	*Fin d'exercice*
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	*Nombre de titres*			*Valeur nominale*
	à la clôture de l'exercice	*créés pendant l'exercice*	*remboursés pendant l'exercice*	
Actions ordinaires	44 200			10

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice		*Solde*
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		7 834 324
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		7 834 324
Variations en cours d'exercice	*En moins*	*En plus*
Variations des subventions d'investissement	330 813	
Autres variations	1 099 403	
SOLDE	**1 430 216**	
Situation à la clôture de l'exercice		*Solde*
Capitaux propres avant répartition		6 404 108

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	*Montant brut*	*1 an au plus*	*plus d'un an*
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 082 315	1 082 315	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	467 994	467 994	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 571	2 571	
Charges constatées d'avance	1 223 844	1 223 844	
TOTAL GENERAL	**2 776 725**	**2 776 725**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	*Montant brut*	*1 an au plus*	*plus d'1 an,-5 ans*	*plus de 5 ans*
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	9 576 195	9 576 195		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 599 682	2 599 682		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	131 565	131 565		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 146	2 146		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	311 004	311 004		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**12 620 592**	**12 620 592**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2011
CHARGES A PAYER	579 446,66
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	577 300,66
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENU	513 912,66
FOURNISSEURS FACT NON PARV GRP	63 388,00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 146,00
ORGANIC	2 124,00
ETAT IMPOTS A PAYER	22,00

TOTAL DES CHARGES A PAYER	579 446,66

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2011
PRODUITS A RECEVOIR	800 602,40
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	800 602,40
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	800 602,40

TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	800 602,40

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2011
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 223 844,26
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	1 223 844,26
CHG CNS AVANCE AUTRES CHARGES	1 223 844,26

TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 223 844,26

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	*Montant*	*Imputation au compte*
TOTAL		

Nature des produits	*Montant*	*Imputation au compte*
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT RESUL EXE	330 813	
TOTAL	**330 813**	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN KE

Rubriques	*Chiffre d'affaires France*	*Chiffre d'affaires Export*	*Total 31/12/2011*	*Total 31/12/2010*	*% 11 / 10*
Production vendue de services	1 662		1 662	310	436,13 %
TOTAL	**1 662**		**1 662**	**310**	**436,13 %**

ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination sociale - siège social	*Forme*	*Montant capital*	*% détenu*
EIFFAGE 163, quai du Docteur Dervaux 92601 Asnières sur Seine Cedex	Sa	348 648 524	81,00 %

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté *Durée de l'exercice (mois)*	*31/12/2011* *12*	*31/12/2010* *12*	*31/12/2009* *14*		
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	442 000	442 000	442 000		
Nombre d'actions - ordinaires	44 200	44 200	44 200		
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 662 457	310 000			
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	(688 880)	(321 432)			
Dot. Amortissements et provisions	410 523	74 536			
Résultat net	(1 099 403)	(395 968)			
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	(16)	(7)			
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	(25)	(9)			
PERSONNEL					
Sommes versées en avantages sociaux					